

UNION AFRICAINE
OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA 51^E SESSION
ORDINAIRE DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS
PERMANENTS

Les travaux de la 51^e session ordinaire du Comité des représentants permanents (CRP) de l'Union africaine ont débuté lundi à Addis-Abeba, en Éthiopie, en prévision de la tenue de la 48^e session ordinaire du Conseil exécutif et du 39^e sommet de l'Union africaine, qui se tiendront du 11 au 15 février prochain.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 23 Rajab- 13 Janvier 2026 - N° 1211 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

CAUSE SAHRAOUIE

**GRÈVE DE LA FAIM
DE DEUX ÉTUDIANTS
SAHRAOIS
INCARCÉRÉS AU
MAROC**



Deux étudiants sahraouis incarcérés dans des prisons marocaines ont décidé d'entamer une grève de la faim afin de dénoncer les atteintes répétées à leurs droits, en particulier les mauvais traitements qu'ils disent subir, a fait savoir lundi la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les établissements pénitentiaires marocains, réclamant leur « libération immédiate et inconditionnelle ».

P.7

RÉGULARISATION DE LA SITUATION DES JEUNES ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER

LA DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SALUÉE



Des organisations et instances nationales ont salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, portant "régularisation de la situation des jeunes Algériens se trouvant à l'étranger en situation de précarité et irrégulière, ayant été délibérément induits en erreur en les instrumentalisant contre leur pays".

P.3

L'ÉDITORIAL

LA CAN, LA FRAUDE, LA HONTE ET...LA LOCOMOTIVE

Une fois encore, les Verts ont été victimes d'« erreurs d'arbitrage » et sont sortis d'une compétition où ils auraient pu avoir leur mot à dire si... si... et si... Notre objectif ici n'est pas de parler de football africain et de la corruption qui y préside, presque naturellement. Si naturellement qu'on est tenté de dire que le seul moyen de prémunir ce sport de l'argent sale serait d'interdire sa pratique. On n'exagère pas. Vous soupçonneriez-vous l'ancien président de la FIFA d'avoir commis tout ce dont il est accusé ? Pourtant, il était suisse et il vivait dans l'opulence ! Comment, Grand Dieu, a-t-il pu céder à la tentation des pots-de-vin ? Notre objectif, ici, n'est pas de parler de football. On l'a déjà dit... Même si l'arbitre sénégalais n'a pas vu le penalty que toute la planète a vu sous tous les angles. Notre but est de parler d'autre chose, de beaucoup plus grand. Plus grand qu'une qualification

en demi-finale d'une Coupe d'Afrique de football makhlénisée. Explication : juste après l'élimination des Verts, nous avons rendu visite aux réseaux sociaux. Et on a été agréablement surpris de constater que presque tout le monde était convaincu que le parcours de notre équipe nationale devait s'arrêter là. Il n'était pas question pour le pays organisateur d'affronter des Verts bien... mûrs qui risquaient de les humilier et d'accroître un peu plus le mécontentement de la population locale. Parmi les animateurs des réseaux sociaux, certains ont demandé à l'État algérien de ne plus aider l'Afrique parce que les « Africains ne nous aiment pas ». Tiens, tiens, tiens... Et si le grand objectif c'était ça ? Susciter en nous une haine si grande que nous n'aurons plus envie de coopérer avec le continent auquel nous appartenons ? Cette hypothèse est loin d'être farfelue. Rappelez-vous l'incident entre la moquerie innocente

d'Amoura et le supporter sosie du martyr Lumumba. Notre joueur et le staff des Verts ont été obligés de s'excuser parce que, dans les tribunes et sur les réseaux sociaux, nos « frères de l'Ouest » ont profité de cet incident pour accuser les Algériens de ne pas respecter la mémoire d'un martyr africain. On veut éloigner notre pays de l'Afrique... on veut séparer les pays africains de la locomotive qui veut les tirer vers le développement en les éloignant de l'ancien colonisateur qui rêve toujours de s'accaparer des richesses du sous-sol de nos terres. Les Congolais, sur les réseaux sociaux, se sont montrés d'une incroyable sagesse, eux qui ont affirmé que grâce à cet incident, le monde entier sait maintenant qui est Patrice Lumumba.

Malgré cela, « nos voisins de l'ouest » se sont montrés plus Congolais que les Congolais et ont continué à tenter d'aggraver une polémique qui n'existe

même pas. Certains Congolais ont souligné que l'Algérie respectait le martyr Lumumba parce qu'elle a donné son nom à une place à Alger. En fait, plusieurs wilayas ont donné le nom de Lumumba soit à une rue, soit à une place publique.

La Coupe d'Afrique, ils peuvent la prendre et en faire ce qu'ils veulent. Ce n'est pas ce qui empêchera l'Algérie d'avancer. Et ce ne sont pas quelques fils indigènes et corrompus de l'Afrique qui éloigneront notre pays de nos frères Africains. Ah ! Un dernier détail : Moïse Tshombé, un des assassins de Patrice Lumumba en 1961, a été arrêté à Alger en 1967. L'avion à bord duquel il se trouvait avait été détourné vers la capitale algérienne. Pour mémoire, en 1967, Alger était beaucoup plus connue sous le surnom que lui avait donné Amílcar Cabral, un autre héros de l'Afrique : la Mecque des révolutionnaires.

E.N

TENUE D'UN CONSEIL DES MINISTRES LE DIMANCHE 11 JANVIER 2026

TEXTE INTÉGRAL DU COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers, indique un communiqué du Conseil, dont voici la traduction APS :

"Le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen du rapport d'étape sur l'état d'avancement de la numérisation, de la feuille de route du secteur de l'agriculture pour 2026 ainsi qu'au suivi de la campagne labours-semaines pour la saison 2025-2026."

Après présentation de l'ordre du jour, suivie de la présentation par Monsieur le Premier ministre des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, Monsieur le président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes :

1- Concernant le rapport d'étape sur l'état d'avancement de la numérisation :

Le président de la République a hautement salué le niveau très avancé atteint par l'Algérie dans la numérisation des informations et des données dans l'ensemble des secteurs, ainsi que le lancement de l'interconnexion et de l'analyse des données, ce qui permettra de relever tous les dysfonctionnements auxquels l'Etat apportera les solutions idoines dans les délais impartis.

Monsieur le président de la République a insisté auprès de tous les membres du Gouvernement sur la nécessité de former, sans délais, au sein de leurs services respectifs, des équipes techniques chargées de la mise à jour quotidienne des données intégrées dans la base de données nationale afin de permettre une lecture précise et fiable par les services appelés à les exploiter.

2- Feuille de route du secteur de l'agriculture pour 2026 : Monsieur le président de la République a ordonné la poursuite de l'organisation du secteur et le maintien, en tête des priorités, de l'objectif d'augmentation du taux de production par hectare.

Monsieur le Président a instruit le Gouvernement de mobiliser tous les moyens et d'assurer toutes les conditions nécessaires pour augmenter les capacités de production céréalière, au vu de la volonté et de la détermination à moderniser ce



secteur stratégique auquel le président de la République attache une extrême importance.

Nécessité d'adopter les méthodes scientifiques dans toutes les étapes de la culture, selon une stratégie intégrée et avec la participation d'experts et d'ingénieurs agronomes, en tenant compte de la qualité des semences et de la spécificité de chaque région et de ses sols.

Révision de la loi d'orientation agricole, y compris les mécanismes d'organisation et de régulation de la production agricole.

Travailler dans le secteur de l'agriculture selon la règle de la réduction des importations sans créer de pénurie sur le marché, en encourageant la création de coopératives spécialisées, notamment avec les nouvelles mesures incitatives que l'Etat continue d'accorder.

Le président de la République a ordonné à Monsieur le ministre de l'Agriculture de trouver des solutions appropriées et urgentes pour relancer la production de viandes rouges

et blanches, de manière à répondre aux besoins du marché national, en associant les producteurs et les élus.

Partant du principe que "la terre appartient à celui qui la cultive", Monsieur le Président a réaffirmé l'engagement de l'Etat à poursuivre la régularisation du foncier agricole au profit des intervenants et de ceux activant sur le terrain, afin d'atteindre les meilleurs niveaux de production.

3- Concernant la campagne labours-semaines 2025-2026 :

Le Président de la République a fixé, comme objectif sectoriel prioritaire, l'extension de la surface agricole cultivée à trois (3) millions d'hectares.

Il a réaffirmé le caractère urgent de l'importation de matériel agricole destiné à la récolte, notamment pour les cultures céréalières, le maïs et le tournesol.

Avant la clôture de la réunion du Conseil des ministres, le Président de la République a lancé un appel aux jeunes Algériens se trouvant à

l'étranger en situation de précarité et irrégulière, ayant été délibérément induits en erreur par des individus qui se croyaient capables de nuire à la crédibilité de l'Etat en les instrumentalisant à l'étranger contre leur pays.

La plupart de ces jeunes n'ont commis que des infractions légères, comme la crainte d'une simple convocation par la police ou la Gendarmerie nationale pour être entendus sur des faits liés à l'ordre public ou d'autres motifs similaires.

Il y a ceux qui voulaient utiliser les statistiques relatives à "la Harga" pour ternir l'image de l'Algérie dans le but de semer le désarroi parmi les jeunes, afin qu'ils quittent illégalement l'Algérie. Ces jeunes se trouvent aujourd'hui loin de leur patrie, de leurs proches et de leurs amis, souffrant de pauvreté extrême et de misère, et sont réduits à exécuter des tâches humiliantes, tandis que certains sont instrumentalisés contre leur pays.

De telles situations ne méritent pas toute cette peine car ces jeunes peuvent être instrumentalisés par des milieux criminels mafieux, ce qui risque de salir leur réputation dans le pays où ils se trouvent ou dans leur pays, qu'ils ont quitté.

Par conséquent, le Conseil des ministres, réuni ce jour sous la présidence de Monsieur le président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et en accord total entre toutes les institutions de la République, a pris la décision de régulariser la situation de ces Algériennes et Algériens, à condition qu'ils s'engagent à ne pas récidiver.

La mise en œuvre des procédures liées à cette décision sera assurée par les consulats d'Algérie à l'étranger jusqu'au retour des enfants d'Algérie vers leur mère patrie.

Sont exclus de cette mesure les auteurs de crimes de sang, de trafic de drogue, de trafic d'armes, ainsi que toute personne ayant collaboré avec des services de sécurité étrangers dans le but de porter atteinte à sa patrie, l'Algérie, conclut le communiqué.

APS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LANCE UN APPEL AUX JEUNES ALGÉRIENS SE TROUVANT À L'ÉTRANGER EN SITUATION PRÉCAIRE ET IRRÉGULIÈRE POUR LA RÉGULARISATION DE LEUR SITUATION

Le Conseil des ministres, réuni dimanche sous la présidence du président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris une décision portant régularisation de la situation des jeunes Algériens se trouvant à l'étranger en situation précaire et irrégulière, ayant été induits en erreur, à des fins d'instrumentalisation contre leur pays, indique un communiqué du Conseil des ministres.

Avant la clôture de la réunion du Conseil des ministres, "le Président de la République a lancé un appel aux jeunes Algériens se trouvant à l'étranger en situation de précarité et irrégulière, ayant été délibérément induits en erreur par des individus qui se croyaient capables de nuire à la crédibilité de l'Etat en les instrumentalisant à l'étranger contre leur pays", précise le communiqué, ajoutant que "la plupart de ces jeunes n'ont commis que des infractions légères, comme la

craindre d'une simple convocation par la police ou la Gendarmerie nationale pour être entendus sur des faits liés à l'ordre public ou d'autres motifs similaires."

"Il y a ceux qui voulaient utiliser les statistiques relatives à 'la Harga' pour ternir l'image de l'Algérie dans le but de semer le désarroi parmi les jeunes, afin qu'ils quittent illégalement l'Algérie. Ces jeunes se trouvent aujourd'hui loin de leur patrie, de leurs proches et de leurs amis, souffrant de pauvreté extrême et de misère, et sont réduits à exécuter des tâches humiliantes, tandis que certains sont instrumentalisés contre leur pays", ajoute la même source.

"De telles situations ne méritent pas toute cette peine car ces jeunes peuvent être instrumentalisés par des milieux criminels mafieux, ce qui risque de salir leur réputation, que ce soit dans le pays où ils se trouvent ou dans celui qu'ils ont quitté", souligne le communiqué.

Par conséquent, le Conseil des ministres, réuni ce jour sous la présidence de Monsieur le président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et en accord total entre toutes les institutions de la République, a pris la décision de régulariser la situation de ces Algériennes et Algériens, à condition qu'ils s'engagent à ne pas récidiver.

La mise en œuvre des procédures liées à cette décision sera assurée par les consulats d'Algérie à l'étranger jusqu'au retour des enfants d'Algérie vers leur mère patrie.

Sont exclus de cette mesure les auteurs de crimes de sang, de trafic de drogue, de trafic d'armes, ainsi que toute personne ayant collaboré avec des services de sécurité étrangers dans le but de porter atteinte à sa patrie, l'Algérie, conclut le communiqué.

APS

RÉGULARISATION DE LA SITUATION DES JEUNES ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER LA DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SALUÉE

Des organisations et instances nationales ont salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, portant "régularisation de la situation des jeunes Algériens se trouvant à l'étranger en situation de précarité et irrégulière, ayant été délibérément induits en erreur en les instrumentalisant contre leur pays".

Dans ce cadre, le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a souligné que "cette mesure souveraine reflète l'engagement constant de l'Etat à protéger ses citoyens et à préserver leur lien avec la mère patrie, dans le respect de la loi et des exigences de l'intérêt national suprême", de même qu'elle constitue "un message clair selon lequel l'Algérie demeure une patrie ouverte à ses enfants et soucieuse de leur réintégration dans le processus national selon les règles de la responsabilité et du respect de la loi, renforçant ainsi la confiance entre le citoyen et les institutions de l'Etat".

Dans une déclaration à l'APS, le président de la Commission de la coopération et des relations internationales du CSJ, Abdelhakim Tarek Mahrouz a salué cette décision qui consacre "le principe selon lequel l'Algérie est un Etat responsable qui n'abandonne pas ses enfants et traite leurs problèmes selon une vision globale alliant les dimensions juridique, sociale et sécuritaire, loin de toute instrumentalisation ou exploitation politique malveillante".

Cette décision reflète également "l'unité de la position nationale dans la gestion du phénomène de la migration irrégulière" et affirme en parallèle que "l'Etat algérien est capable de traiter ces dossiers avec sagesse et souveraineté, en distinguant entre les situations sociales susceptibles d'être régularisées et celles liées à des crimes graves portant atteinte à la sécurité de l'Etat et de la société", a-t-il ajouté.

Il a réaffirmé, à cette occasion, que "la conscience de la jeunesse algérienne et son attachement à la patrie constituent un pilier fondamental pour prémunir le pays contre les tentatives de dénigrement et d'atteinte", ajoutant que "le sentiment d'appartenance des jeunes Algériens à leur patrie demeurera un facteur de stabilité et de force face aux discours visant à démoraliser ou à remettre en cause les institutions de l'Etat".

De son côté, le président de l'Association "Meeting of Algeria's Youth", Abdelmalek Benlaouar, a indiqué que cette orientation "s'inscrit dans une vision nationale équilibrée, lucide et fondée sur une distinction rigoureuse entre les différentes situations, loin de toute généralisation ou interprétation malveillante".

Il a précisé, à ce propos, que l'appel lancé par le président de la République traduit une approche d'un Etat responsable et constitue "une preuve manifeste que l'Algérie adopte une démarche rationnelle conciliant rigueur juridique et dimension humaine de ce type de questions".



Cet appel participe de "la vision du président de la République, fondée sur une approche globale plaçant l'intérêt national au premier plan et abordant les questions sociales avec responsabilité et équité", a-t-il ajouté, précisant que cette vision prouve que "la force de l'Etat se mesure aussi à sa capacité à intégrer ses enfants et à traiter les problématiques avec sagesse, sans compromettre la souveraineté nationale".

A cette occasion, la même association a souligné que l'Algérie demeure "le cadre de référence et l'espace d'appartenance de sa jeunesse dont l'avenir ne se construit ni par la fuite ni par la rupture, mais par le travail, la participation positive et la contribution au service du pays".

Pour sa part, le membre de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Hani, a mis en avant l'importance de cette décision "courageuse" initiée par le président de la République, laquelle démontre encore une fois que "notre pays n'a mérité aucun effort pour protéger ses enfants, y compris les membres de la communauté nationale établie à l'étranger", ajoutant que cette mesure est de nature à protéger les jeunes rési-

sant à l'étranger en situation irrégulière contre les tentatives d'exploitation.

Le Mouvement dynamique des Algériens en France (MOUDAF) a, pour sa part, salué, dans un communiqué, cette décision qui constitue "un acte fort de souveraineté, de protection nationale et de réconciliation avec une partie fragilisée de notre jeunesse, qui n'a jamais cessé d'appartenir à la nation algérienne, malgré l'éloignement et la précarité".

Cette démarche réaffirme "le rôle protecteur de l'Etat algérien envers tous ses enfants, où qu'ils se trouvent", note le MOUDAF, ajoutant qu'elle "coupe court aux tentatives de manipulation, de chantage et d'instrumentalisation politiques exercées sur ces jeunes à l'étranger et démontre une lecture lucide et responsable du phénomène migratoire, loin des discours simplistes ou moralisateurs".

En confiant la mise en œuvre de cette décision à ses consulats à l'étranger, l'Etat algérien "fait le choix de l'accompagnement, de la dignité et du retour encadré, plutôt que de l'abandon ou de la stigmatisation", souligne le MOUDAF.

Lors de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République a lancé un appel aux jeunes Algériens se trouvant à l'étranger en

situation de précarité et irrégulière, "ayant été délibérément induits en erreur par des individus qui se croyaient capables de nuire à la crédibilité de l'Etat en les instrumentalisant à l'étranger contre leur pays. La plupart de ces jeunes n'ont commis que des infractions légères, comme la crainte d'une simple convocation par la police ou la Gendarmerie nationale pour être entendus sur des faits liés à l'ordre public ou d'autres motifs similaires", selon un communiqué du Conseil des ministres. En vertu de cette décision et en parfait accord entre toutes les institutions de la République, des mesures seront prises en vue de régulariser la situation de ces Algériennes et Algériens, à condition qu'ils s'engagent à ne pas récidiver. La mise en œuvre des procédures liées à cette décision sera assurée par les consulats d'Algérie à l'étranger jusqu'au retour des enfants d'Algérie vers leur mère patrie.

Sont exclus de cette mesure les auteurs de crimes de sang, de trafic de drogue, de trafic d'armes, ainsi que toute personne ayant collaboré avec des services de sécurité étrangers dans le but de porter atteinte à sa patrie, l'Algérie.

RA/APS

DES EXPERTS EN DROIT SALUENT LA DÉCISION DU CHEF DE L'ETAT

Des experts et spécialistes en droit ont salué la décision prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dimanche en Conseil des ministres, portant régularisation des jeunes Algériens vivant à l'étranger en situation précaire et irrégulière, la qualifiant de décision judicieuse et sage qui reflète l'attachement de l'Etat à veiller et à protéger ses enfants.

A cet effet, le bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Alger, Mohamed Baghdadi, a qualifié de judicieuse et de sage la décision prise par le président de la République, estimant qu'elle constitue une main tendue à tous ces jeunes qui se trouvent en situation de désarroi à l'étranger.

"Cette décision prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'intention des enfants de la patrie établis à l'étranger et qui vivent des situations difficiles, n'a rien d'étonnant", a-t-il fait observer, soulignant que

ce "geste est à l'honneur de Monsieur le président".

Pour sa part, l'avocat agréé auprès de la Cour suprême et du Conseil d'Etat, Maître Amine Benkraouda, a salué cette mesure qu'il a qualifiée de démarche audacieuse et responsable, affirmant qu'elle témoigne de l'attachement du président de la République à veiller et à protéger tous les Algériens, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, et se veut une preuve tangible que l'Algérie n'abandonne pas ses enfants.

De son côté, l'experte juridique, Maître Fatma Zohra Benbrahim, a soutenu qu'en prenant une telle décision décisive, l'Algérie démontre concrètement qu'elle est un Etat de droit par excellence et une nation souveraine, précisant que le pays est prêt à accueillir ses citoyens établis à l'étranger vivant dans des

conditions précaires et de pauvreté en sus d'être réduits à exécuter des tâches humiliantes ou instrumentalisées contre leur patrie pour certains d'entre eux".

L'experte a également salué l'exemption de ces jeunes de toutes poursuites sécuritaires ou judiciaires lors de leur retour au pays, sous réserve de leur engagement à ne pas récidiver.

L'expert et avocat Nadjib Bitam a, quant à lui, loué l'initiative du président de la République pour la régularisation de la situation de ces jeunes, "ce qui est à même d'apporter à ces derniers de la sérénité et de l'apaisement, en se libérant du sentiment d'hésitation et de la peur des poursuites judiciaires lors de leur retour au pays".

APS

COMMERCE EXTÉRIEUR

LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES INVITÉS À FINALISER LES PROCÉDURES D'IMPORTATION DES INTRANTS DE PRODUCTION

Les opérateurs économiques ayant déposé leurs programmes prévisionnels d'importation de matières premières, d'intrants et d'équipements destinés à la production, au titre du premier trimestre de 2026, sont invités à finaliser les procédures restantes, indique, lundi, un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

"Les opérateurs économiques ayant déposé leurs programmes prévisionnels dans le cadre de la gestion et/ou de l'équipement, au titre du premier semestre de 2026, et qui ont été visés par les services du ministère, sont invités à vérifier, via leurs comptes sur la plateforme numérique, que la situation de leurs dossiers a bien été traitée par

les services du ministère, à travers l'apparition de la mention « Traité » dans la rubrique relative à l'état de traitement", note le communiqué.

Ainsi, les opérateurs concernés doivent se rapprocher de la banque de leur choix afin de finaliser les procédures de domiciliation bancaire, selon la même source.

RE



TOURISME

REMISE, JEUDI PROCHAIN, DU PRIX NATIONAL DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS 2025

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat organisera, jeudi prochain, une cérémonie de remise du Prix national de l'artisanat et des métiers 2025 qui vise à mettre en relief les composantes civilisationnelles et l'identité culturelle authentique de l'Algérie, indique, dimanche, un communiqué du ministère.

La 22e édition de cet événement annuel, organisée sous la supervision de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, vient "consacrer la culture de l'excellence et de l'innovation et réaffirmer l'engagement du secteur en faveur de la protection, de la valorisation et du développement du patrimoine artisanal national, ainsi que l'encouragement des compétences nationales activant dans le do-

maine de l'artisanat et le renforcement de leur compétitivité à travers le développement des connaissances, la stimulation de l'innovation et la promotion de la qualité du produit artisanal".

Ce prix s'inscrit dans le cadre de "la stratégie nationale de développement du secteur de l'artisanat et des métiers, visant à renforcer sa compétitivité aux niveaux national et international, à contribuer à la diversification de l'économie locale, à promouvoir le tourisme domestique et à mettre en exergue les composantes civilisationnelles et l'identité culturelle authentique de l'Algérie".

Cette édition a, en outre, connu "la participation de 620 artisans de différentes wilayas du pays, ayant pré-

senté 674 produits artisanaux, dont 303 artisans avec 353 produits ont été retenus pour la phase de sélection régionale", ajoute la même source. La commission nationale du prix, "composée des représentants des secteurs partenaires, ainsi que des experts qualifiés et des maîtres artisans connus pour leur expertise et professionnalisme, a entamé ses travaux afin de superviser les différentes étapes de sélection, à même d'assurer une approche participative et une évaluation objective qui reflète l'esprit d'excellence et consacre les normes de qualité et de professionnalisme, à travers l'organisation de rencontres régionales de sélection".

Cette opération a permis de "sélectionner 7 produits distingués du

Prix national de l'artisanat et des métiers de l'année 2025, représentant différentes spécialités artisanales".

Cet événement verra "l'organisation d'une cérémonie en l'honneur des artisanes et artisans sélectionnés sur la base de critères précis et unifiés assurant la transparence et l'égalité des chances, portant notamment sur la qualité du design, la précision de la réalisation, la maîtrise des techniques artistiques, la qualité des matières premières et le respect de l'authenticité de l'usage traditionnel ainsi que la valorisation de la créativité et de l'innovation, fondées sur des références historiques et patrimoniales fiables", conclut le communiqué.

RE

DOMAINE NATIONAL

GÉNÉRALISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION "AMLAK"

La Direction générale du Domaine national (DGDN), a annoncé dimanche dans un communiqué, la généralisation du système d'information "AMLAK" à l'ensemble des directions du cadastre, de la conservation foncière et des Domaines de l'Etat, en prévision de la délivrance du livret foncier électronique.

"AMLAK" est un système d'information national unifié intégrant le cadastre général, la conservation foncière et les Domaines de l'Etat, et repose sur une base de données centrale nationale regroupant les données numériques relatives à ces fonctions, à même de garantir l'intégration, la précision et la fluidité dans l'échange d'informations, a précisé la DGDN.

Ce système d'information se distingue par des performances exceptionnelles, conformes aux normes les plus élevées de gouvernance, en offrant notamment une fonctionnalité de traçabilité des opérations afin d'assurer leur conformité aux textes réglementaires et aux instructions techniques encadrant l'exercice des fonctions.

Le système "AMLAK" fournit également des visions claires et précises aux décideurs à différents niveaux de la hiérarchie administrative à

travers des indicateurs de performance (KPI), précis, exhaustifs et en temps réel, ce qui renforce l'efficacité du contrôle et de la gestion des ressources.

Concernant l'amélioration du service public, le système "AMLAK" garantit une réponse immédiate aux demandes déposées au niveau des guichets du cadastre et de la conservation foncière, et permet une réduction notable des délais de publicité foncière et de délivrance des livrets fonciers, contribuant ainsi à l'amélioration du service rendu au citoyen et à l'accélération du traitement des transactions foncières.

Dans le même contexte, la DGDN a indiqué que le système "Amlak" constituait l'outil opérationnel central pour la délivrance du livret foncier électronique et la mise à jour de son contenu, soulignant qu'il est prévu, une fois les procédures techniques et organisationnelles nécessaires à son lancement officiel achevées, de procéder au remplacement progressif du livret foncier papier par le livret foncier électronique, "dans une démarche qualitative traduisant une transformation profonde de la gestion de la propriété foncière et la fourniture de services plus rapides, plus sûrs et plus fiables".

Le système "Amlak" est le fruit d'efforts "intensifs" déployés par les cadres et employés de la DGDN, notamment les cadres en informatique, sous la supervision d'un comité de pilotage pluridisciplinaire regroupant une élite de compétences du secteur. Il a été conçu et développé dans un délai record n'excédant pas une année, reflétant ainsi le niveau de "maturité numérique" et l'efficacité institutionnelle du secteur, selon la même source.

Cette étape "qualitative", qui illustre le rythme accéléré de la transformation numérique engagée par la DGDN, vient parachever les opérations de modernisation et de développement ayant concerné les normes et solutions techniques propres aux opérations de mise à jour, dont "une partie a été lancée lors de la production cadastrale depuis le 21 août 2025".

A travers cette réalisation, la DGDN a réaffirmé "son engagement ferme à poursuivre le processus de transformation numérique et à consacrer une administration publique moderne, efficace et transparente, faisant de la technologie un levier essentiel au service du citoyen et au soutien du développement national", conclut le communiqué.

RE

ractérisent la pêche en haute mer".

Il s'agit également de "la réduction des coûts d'investissement pour les opérateurs, comparativement à l'acquisition de navires neufs, ce qui contribuera à encourager les professionnels à se lancer dans cette activité stratégique et à accélérer la modernisation de la flotte nationale sans leur imposer de lourdes charges financières".

La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture (DGPA) a affirmé, dimanche dans un communiqué, que la mesure autorisant l'importation de navires d'occasion de moins de 15 ans, destinés à la grande pêche et à la pêche en haute mer, prévue par la loi de finances 2026, constitue une étape stratégique visant à renforcer la flotte nationale et à encourager les professionnels à se lancer dans ce type de pêche.

Cette mesure "représentera une valeur ajoutée stratégique pour le secteur de la pêche en Algérie, notamment dans le cadre de l'orientation nationale vers le développement de la grande pêche, l'extension de l'activité en haute mer et l'exploration de nouvelles zones de pêche", a précisé la DGPA.

Elle vise à "renforcer la flotte nationale avec des navires dotés de capacités techniques et nautiques élevées, capables de naviguer sur de longues distances et durant de longues périodes", ainsi que de "faire face aux conditions météorologiques difficiles qui ca-

AUTORISATION D'IMPORTER DES NAVIRES DE MOINS DE 15 ANS

UNE ÉTAPE STRATÉGIQUE POUR RENFORCER LA FLOTTE NATIONALE

La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture (DGPA) a affirmé, dimanche dans un communiqué, que la mesure autorisant l'importation de navires d'occasion de moins de 15 ans, destinés à la grande pêche et à la pêche en haute mer, prévue par la loi de finances 2026, constitue une étape stratégique visant à renforcer la flotte nationale et à encourager les professionnels à se lancer dans ce type de pêche.

Cette mesure "représentera une valeur ajoutée stratégique pour le secteur de la pêche en Algérie, notamment dans le cadre de l'orientation nationale vers le développement de la grande pêche, l'extension de l'activité en haute mer et l'exploration de nouvelles zones de pêche", a précisé la DGPA.

Elle vise à "renforcer la flotte nationale avec des navires dotés de capacités techniques et nautiques élevées, capables de naviguer sur de longues distances et durant de longues périodes", ainsi que de "faire face aux conditions météorologiques difficiles qui ca-

RE

DJELFA DE NOUVELLES CAPACITÉS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Djelfa proposera, à l'occasion de la rentrée professionnelle prévue pour la session de février prochain, une offre globale de 5.329 places pédagogiques, a-t-on indiqué dimanche auprès de cette instance.

Par Ali Boudefel

Cette capacité sera répartie entre plusieurs filières et modalités de formation relevant du secteur, comprenant notamment la formation par apprentissage, la formation résidentielle et qualifiante, les cours du soir, ainsi que des dispositifs spécifiques destinés aux zones rurales et aux femmes au foyer, précise la même source.

Dans le cadre des mesures préparatoires visant à garantir le bon déroulement des inscriptions de cette session, 1.785 places pédagogiques ont également été réservées aux bénéficiaires de l'allocation chômage, auxquelles s'ajoutent 890 autres places destinées aux détenus des établissements pénitentiaires.

Il est à signaler, par ailleurs, que le secteur de la formation professionnelle à Djelfa connaît la réalisation de plusieurs projets d'extension du réseau d'infrastructures, à travers la création de nouveaux centres et instituts, inscrits au titre du programme complémentaire de développement doté de plus de sept (7) milliards de dinars. Une fois réceptionnés, ces projets permettront de dégager une capacité d'accueil supplémentaire estimée à près de 3.400 places pédagogiques, selon la même source.



A.B

GHARDAÏA L'ANNÉE 2025 MARQUÉE PAR DE MULTIPLES PROJETS AU SERVICE DES CITOYENS

Au cours de l'année 2025, la daïra de Dhaya Ben-Dahoua, relevant de la wilaya de Ghardaïa, a vu la concrétisation de plusieurs actions de développement touchant l'ensemble des secteurs, dans l'objectif de dynamiser l'économie locale et de renforcer le cadre de vie des citoyens, selon les informations communiquées par les services de la daïra.

Dans ce contexte, cette collectivité a bénéficié de projets portant sur la réalisation de canalisations pour l'évacuation des eaux pluviales sur un linéaire de 1,2 km, la pose d'une pelouse synthétique au stade de proximité du quartier Chaâba El-Hamra, l'ouverture d'une route d'un (1) km au niveau du quartier Arguedane, ainsi que l'extension du réseau d'alimentation en eau potable sur un (1) km dans les quartiers de Mekacem, Boubrik, Charkiya et Arguedane.

Les quartiers d'Arguedane et de Charkiya ont également profité d'une opération d'aménagement urbain, a précisé le chef de la daïra, Mohamed

Nadji.

Par ailleurs, d'autres actions de développement ont été menées dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales au profit des zones rurales et des zones d'ombre relevant de la daïra, afin de répondre aux besoins exprimés par la population.

Concernant le secteur des Travaux publics, la daïra a été dotée d'un projet de réalisation d'une route reliant, sur plus de 1,1 km, l'entrée de la daïra depuis le quartier Boubrik jusqu'au lotissement 209, d'une autre voie d'un (1) km au quartier Chaâbet-Afari en direction de la mosquée Othmane Ben-Affane, ainsi que de l'aménagement d'une (1) voie urbaine au centre-ville.

Le secteur des ressources en eau a, quant à lui, bénéficié de l'extension et de la rénovation du réseau sur deux (2) km à travers les cités et quartiers de Mekacem, El-Arich, El-Wassaâ, 20 Août et Dhaher, en plus de la réhabilitation et de l'extension, sur 150 m, du réseau d'assainissement

dans les quartiers de Boubrik et Chaâba El-Hamra.

Sur le plan énergétique, Dhaya Ben-Dahoua a été renforcée par des projets de rénovation et d'extension du réseau d'éclairage public dans les cités de Boubrik, Chaâba El-Hamra et El-Wassaâ, avec l'installation de plus de 202 lampadaires.

Ces réalisations ont été complétées par l'extension du réseau électrique sur plus de 1,3 km pour le raccordement de 30 foyers, ainsi que par l'extension du réseau de gaz naturel sur 900 m au profit de 20 foyers au niveau des quartiers de Dhaya Ben-Dahoua.

L'extension des chambres froides de l'abattoir communal au quartier Arguedane, de même que l'aménagement de deux salles de soins dans les quartiers de Boubrik et de Charkiya, figurent également parmi les opérations réalisées l'année écoulée, dans le but de répondre aux préoccupations des habitants et d'améliorer la qualité du service public.

A.B

EL-OUED

20 OPÉRATIONS CHIRURGICALES DÉLICATES EN GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE EFFECTUÉES

Pas moins de 20 interventions chirurgicales délicates, en gynécologie-obstétrique, ont été effectuées cette semaine dans la wilaya d'El-Oued, dans le cadre du jumelage entre l'établissement hospitalier spécialisé Mère-enfant "EHS-Bachir Bennacer" (El-Oued) et le Centre hospitalo-universitaire "CHU-Ibn Rochd" (Annaba).

Ces interventions ont été menées sur patientes, d'El-Oued et de wilayas voisines, présentant des maladies au niveau de l'appareil génital, col de l'utérus notamment, source de retardement de la procréation et de perturbations de la grossesse, en plus de cas cancéreux, a expliqué le directeur de l'EHS-Bachir Bennacer, Zakaria Nebouâa.

Ces opérations ont été effectuées trois jours durant par un staff composé de six (6) gynécologues et obstétriciens et d'un corps

paramédical, sous la conduite du Pr. Guellati Wafa, chef de service gynécologie-obstétrique au CHU-Ibn Rochd.

Pas moins de 52 femmes ont, à cette occasion, bénéficié de consultations médicales spécialisées, en vue de déterminer la prise en charge chirurgicale, le cas échéant, notamment celle atteinte de tumeur cancéreuse. Ces journées médicales ont donné lieu également à l'animation par le Pr. Guellati Wafa d'une session de formation en direction du corps médical et paramédical local, en vue d'assurer leur perfectionnement dans le domaine.

L'EHS Mère-Enfant Bachir Bennacer a établi pour l'année 2026 un programme médical préliminaire prévoyant plus d'une quinzaine de jumelages médico-chirurgicaux

R.R

OUM EL BOUAGHI

PLUS DE 3.000 PLACES PÉDAGOGIQUES POUR LA SESSION DE FÉVRIER

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya d'Oum El Bouaghi a offert 3.016 places pédagogiques pour la session de février 2026, a-t-on appris lundi auprès du directeur du secteur, Toufik Merad.

Le même responsable a précisé à l'APS que 1.298 places de ce total sont proposées pour des formations diplômantes et 1.715 pour des formations qualifiantes.

Les nouveaux stagiaires rejoindront pour

leur formation 5 instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle, 13 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), 10 annexes en plus de deux écoles privées agréées, selon la même source.

Ces places pédagogiques se répartissent sur 17 filières professionnelles incluant la nouvelle spécialité de "maintenance du matériel médical" ouverte pour la première fois dans la wilaya au titre de cette session.

R.R

TLEMCEN

LANCÉMENT DE QUATRE PROJETS D'INVESTISSEMENT À MAGHNIA

La mise en œuvre de quatre projets d'investissement a récemment été lancée dans la zone industrielle d'Ouled Ben Damou, située dans la commune de Maghnia, selon les informations fournies par les services de la wilaya. Ces projets ont reçu l'approbation du guichet unique décentralisé de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) de Tlemcen, permettant ainsi leur réalisation dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'acier et du fer, entre autres. Les quatre projets occupent une superficie industrielle totale de 13 hectares et devraient créer environ 1 221 emplois. La zone industrielle, entièrement raccordée aux réseaux de base, s'étend sur 103 hectares et comprend 78 parcelles, dont 74 destinées à l'investissement et 4 réservées aux équipements d'accompagnement. Par ailleurs, les travaux de raccordement de la zone industrielle d'El Aricha aux réseaux d'électricité et de gaz, ainsi que la construction d'une station de traitement des eaux, devraient démarrer prochainement. Ces infrastructures, dont le coût total dépasse 2 milliards de DA, constitueront une étape majeure pour le développement de l'investissement dans la wilaya. Il est également attendu la publication prochaine d'un décret précisant les modalités de distribution des lots de terrain industriel, d'une superficie comprise entre 200 et 300 m², au profit des artisans et porteurs de projets dans les zones d'activités de petite taille des communes de Maghnia, Sebdou et Remchi, a-t-on souligné.

R.R

AUX ORIGINES D'UN EXTRAORDINAIRE SAVOIR-FAIRE

L'horlogerie suisse est aujourd'hui considérée comme un symbole universel de précision, de prestige et de luxe. Pourtant, derrière cette réputation se cache une histoire complexe, faite de contraintes religieuses, de conditions géographiques particulières et d'un esprit d'innovation transmis de génération en génération. Ce petit pays enclavé a réussi à transformer la mesure du temps en un art, au point de devenir la référence mondiale dans ce domaine.

Par Rihab Taleb

Les origines de ce savoir-faire remontent au XVI^e siècle, à Genève. La ville, marquée par la réforme protestante de Jean Calvin, interdit les bijoux jugés trop voyants, ce qui pousse les artisans joailliers à se reconvertis. Ils trouvent dans la fabrication de montres un moyen d'exercer leur savoir-faire tout en respectant les règles religieuses. Ce basculement transforme Genève en un foyer d'innovation où la précision mécanique devient une nouvelle forme d'expression artistique. Les montres ne sont plus seulement des instruments pratiques ; elles deviennent des objets raffinés, porteurs d'une identité culturelle.

Au XVII^e siècle, l'horlogerie s'étend dans l'Arc jurassien, une région où les longs hivers favorisent les activités artisanales. Pour compléter leurs revenus, les paysans assemblent des pièces de montres dans leurs fermes. Ce système de production décentralisé, appelé établissement, permet une spécialisation et une qualité exceptionnelles. Chaque famille se concentre sur une étape précise : fabrication



des aiguilles, polissage des boîtiers ou assemblage des mécanismes. Peu à peu, des villages entiers deviennent des centres horlogers, donnant naissance à des dynasties d'artisans et à des marques qui dominent le monde. La force de l'horlogerie suisse réside dans sa capacité à innover sans cesse. Dès le XIX^e siècle, les Suisses perfectionnent les mécanismes, inventent des complications comme le chronographe ou le calendrier perpétuel, et s'imposent face à la concurrence américaine. Les expositions universelles de Paris ou de Londres consacrent la supériorité des montres suisses, devenues synonymes de fiabilité et de prestige. Au XX^e siècle, ils créent la première montre-bracelet moderne, la première montre étanche et la première montre à quartz. Même la "crise du quartz" des années 1970, qui aurait pu anéantir l'industrie, est surmontée par une stratégie audacieuse : relancer la

montre mécanique comme objet de luxe, tout en développant des modèles accessibles comme la Swatch, qui redonne un souffle nouveau au secteur. Ce savoir-faire est devenu un véritable patrimoine culturel. Les grandes maisons comme Rolex, Patek Philippe, Audemars Piguet ou Omega incarnent une tradition où la précision scientifique se mêle à l'artisanat d'exception. Chaque montre suisse est le fruit de centaines d'heures de travail minutieux, d'une recherche constante de perfection et d'une passion transmise. Certaines montres sont devenues légendaires : les Rolex portées par les explorateurs, les Omega choisies par la NASA pour la Lune, ou les Patek Philippe transmises en héritage. Ces anecdotes renforcent l'image d'une industrie qui ne fabrique pas seulement des objets, mais raconte aussi des histoires et incarne des rêves. Aujourd'hui, la Suisse exporte des mil-

lions de montres chaque année et domine le marché mondial du luxe. Selon la Fédération de l'industrie horlogère suisse, les exportations dépassent régulièrement les vingt milliards de francs suisses par an. Les montres suisses représentent plus de la moitié de la valeur mondiale des exportations horlogères, même si elles constituent une fraction du volume total. La stratégie est claire : produire moins, mais produire mieux. Ainsi, le succès de l'horlogerie suisse n'est pas un hasard. Il est le fruit d'un contexte religieux particulier, d'une géographie propice au travail minutieux et d'une culture d'innovation constante. Ce mélange unique explique pourquoi, encore aujourd'hui, la Suisse reste le génie mondial de l'horlogerie. Dans un monde où tout s'accélère, les Suisses rappellent que le temps est une richesse, et que le mesure peut devenir un art.

R.T

COMMERCE EN LIGNE LE CHINOIS JD.COM À L'ASSAUT DE L'EUROPE

Par Nawal Bordji

Longtemps méconnu du grand public européen, JD.com s'apprête pourtant à faire une entrée remarquée sur le Vieux Continent. Le groupe chinois est en passe de finaliser une opération stratégique qui pourrait le hisser au rang de deuxième actionnaire du distributeur français Fnac Darty, une étape symbolique de sa volonté affirmée de s'ancrer durablement sur les marchés européens. Cette offensive illustre l'ambition d'un acteur majeur du commerce en ligne asiatique, déterminé à étendre son influence bien au-delà de la Chine.

L'histoire de JD.com débute à Pékin à la fin des années 1990, lorsque Liu Qiangdong fonde un magasin d'électronique baptisé Jingdong, un nom formé des caractères chinois signifiant « capitale » et « est ». En 2004, anticipant l'essor du commerce numérique, son fondateur transforme cette activité en une plateforme de vente en ligne spécialisée dans les produits technologiques. Très rapidement, l'offre s'élargit pour englober une multitude de catégories, dépassant largement le seul univers de l'électronique grand public.

Aujourd'hui, JD.com revendique près de 700 millions d'utilisateurs actifs par an et s'impose comme le troisième acteur du commerce électronique en Chine. Selon les estimations du cabinet Zheshang Securities, sa part de marché devrait avoisiner 16 % en 2025. Devant lui, Alibaba conserve une position dominante avec environ 36 % du marché, tandis que Pinduoduo, spécialiste des produits à bas prix et connu à l'international via sa plateforme Temu, occupe la deuxième place avec un peu plus

de 20 %. La singularité de JD.com réside dans son modèle économique. Contrairement à Alibaba, qui s'appuie principalement sur des vendeurs tiers et sur des réseaux logistiques éclatés, JD.com maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur. Le groupe stocke directement les marchandises dans ses propres entrepôts, vend en direct aux consommateurs et assure lui-même la livraison grâce à une infrastructure logistique intégrée. Ce choix stratégique a conduit à la constitution d'un réseau extrêmement dense, fort de près de 3.600 entrepôts répartis sur l'ensemble du territoire chinois.

Cette organisation confère à JD.com une réputation solide en matière de fiabilité et de contrôle de la qualité, notamment dans des secteurs sensibles comme l'électroménager, l'électronique, les cosmétiques ou encore l'alimentation infantile. Alibaba a tenté de répondre à cet avantage concurrentiel avec sa plateforme Tmall, orientée vers la vente de professionnels à particuliers. Toutefois, la progression de JD.com a été freinée ces dernières années par la montée en puissance de Pinduoduo et par l'essor de nouvelles formes de vente directe, portées notamment par des applications sociales comme Douyin, la version chinoise de TikTok.

Malgré cette concurrence accrue, JD.com demeure un colosse financier. Coté à la fois à New York et à Hong Kong, le groupe a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires équivalent à 158,8 milliards de dollars, en hausse de 6,8 % sur un an, pour un bénéfice net atteignant 5,7 milliards de dollars. Ces performances témoignent de sa capacité à maintenir une croissance soutenue dans un environnement de plus en plus compétitif.

Le groupe ne se contente pas de consolider ses positions historiques. En février dernier, JD.com a lancé en Chine son propre service de livraison de repas, s'attaquant frontalement au leader national Meituan. Pour gagner rapidement des parts de marché, l'entreprise n'a pas hésité à consentir d'importants sacrifices financiers, multipliant les promotions et les prix agressifs afin d'attirer les consommateurs. Cette diversification intervient dans un contexte où les autorités chinoises encouragent les plateformes numériques à jouer un rôle accru dans la stimulation de l'emploi et de la consommation intérieure. Les résultats ne se sont pas fait attendre. Dès le mois de juin, JD.com, qui comptait alors plus de 150.000 livreurs employés à plein temps, revendiquait déjà 31 % du marché de la livraison de repas en Chine, selon le cabinet iResearch. Une percée spectaculaire pour un acteur longtemps cantonné au commerce de biens.

Sur le plan international, les ambitions de JD.com ne sont pas nouvelles. Une première tentative d'implantation en Europe avait été amorcée en 2018, avec l'ouverture d'un bureau en Allemagne, mais l'expérience s'était soldée par un retrait. Le groupe est toutefois revenu à la charge à partir de 2022 grâce à sa plateforme Ochama, récemment rebaptisée Joybuy. Parallèlement, JD.com semble proche de conclure le rachat de l'allemand Ceconomy, l'un des principaux distributeurs européens de produits électroniques, confirmant ainsi sa stratégie de croissance externe et son intention de devenir un acteur incontournable du commerce de détail en Europe.

N.B

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

Deux étudiants sahraouis incarcérés dans des prisons marocaines ont décidé d'entamer une grève de la faim afin de dénoncer les atteintes répétées à leurs droits, en particulier les mauvais traitements qu'ils disent subir, a fait savoir lundi la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les établissements pénitentiaires marocains, réclamant leur « libération immédiate et inconditionnelle ».

Par Karim-Akli Daoudi

Dans un communiqué, la Ligue a précisé que les détenus civils et étudiants sahraouis, Salah Eddine Sabbar et Brahim Babait, ont lancé une grève de la faim d'avertissement d'une durée de 48 heures.

Cette initiative, selon l'organisation de défense des droits humains, a pour objectif de protester contre les conditions humiliantes et la discrimination persistante auxquelles ils sont confrontés au sein de la prison d'Ait Melloul, située près d'Agadir, mais aussi contre les pratiques discriminatoires mises en œuvre par l'administration pénitentiaire marocaine.

Les deux étudiants ont écopé d'une peine de huit mois de prison ferme en raison de leurs opinions et de leurs engagements politiques pacifiques en soutien à la cause sahraouie.

Depuis leur incarcération, ils auraient été victimes de multiples violations, notamment des mauvais traitements, la dégradation ou la destruction de leurs effets personnels, leur placement dans des cellules surpeuplées avec des détenus de droit commun considérés comme dangereux, ainsi que des actes

UNRWA MISE EN GARDE CONTRE LES RESTRICTIONS IMPOSÉES CONTRE LES ONG À GHAZA

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a mis en garde contre les dangers des nouvelles restrictions imposées par l'occupation sioniste à l'enregistrement des organisations internationales opérant dans la bande Ghaza. Le directeur de la communication de l'UNRWA, Jonathan Fowler, a indiqué dimanche dans un communiqué que "la bande de Ghaza a besoin d'une aide humanitaire accrue, et non de restrictions supplémentaires". Il a souligné que la situation dans l'enclave palestinienne "demeure catastrophique malgré l'accord de cessez-le-feu", ajoutant que "les décès continuent, l'aide humanitaire reste insuffisante et les souffrances s'aggravent". M. Fowler a, en outre, signalé que la situation humanitaire dans la bande de Ghaza se détériore, notamment en raison des tempêtes hivernales et de la propagation des maladies respiratoires dues au froid. Il a fait savoir également, que les enfants sont les plus touchés par l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza où le taux d'amputations est le plus élevé au monde chez les enfants. M. Fowler a indiqué que l'UNRWA "continue de fournir un soutien éducatif et psychosocial depuis octobre 2023, mais que ce soutien ne permet pas de remédier aux dommages à long terme". Concernant les restrictions imposées à l'enregistrement des organisations internationales, il a expliqué qu'elles compliquaient davantage les opérations humanitaires et que le droit international oblige l'entité sioniste à les faciliter. Le directeur de la communication de l'UNRWA a insisté sur le fait que la bande de Ghaza a besoin d'une aide humanitaire accrue, comme cela avait été prévu lors du début du cessez-le-feu.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 71.412 martyrs et 171.314 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

RI



d'incitation à la haine émanant de certains agents pénitentiaires, a indiqué la Ligue. Toujours selon les données recueillies par cette dernière, l'état de santé de Brahim Babait connaîtrait une dégradation notable, au point de nécessiter une prise en charge médicale urgente. Les deux jeunes détenus demeurent dans l'attente de l'examen de leur appel concernant la condamnation prononcée à leur encontre.

Estimant que la délégation générale de l'administration pénitentiaire de l'occupant marocain porte l'entièreté responsabilité de leur intégrité physique et psychologique, la Ligue réitère son exigence d'une « libération immédiate et inconditionnelle » des deux prisonniers, qu'elle qualifie de détenus d'opinion, et

demande l'ouverture d'une enquête indépendante sur l'ensemble des violations signalées.

L'organisation réclame également l'accès à des soins médicaux adaptés, la garantie de conditions de détention respectueuses de la dignité humaine, ainsi que la fin des pratiques de discrimination et de harcèlement systématique visant les prisonniers politiques sahraouis dans les établissements carcéraux marocains. Enfin, la Ligue lance un appel à la communauté internationale et aux organisations de défense des droits de l'Homme afin qu'elles fassent pression sur le Maroc pour assurer le respect des droits fondamentaux des détenus sahraouis.

KAD

CESSEZ-LE-FEU À GHAZA PLUS DE 2500 BÂTIMENTS DÉTRUITS PAR L'ARMÉE SIONISTE

Plus de 2500 bâtiments ont été détruits par l'armée sioniste dans la bande de Ghaza depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, a rapporté lundi le journal américain The New York Times, cité par l'agence de presse Wafa. Affirmant s'être appuyé sur l'analyse d'images satellites, le journal américain a indiqué que "les images consultées montrent des quartiers entiers et de vastes zones agricoles ravagées dans plusieurs régions de Ghaza, illustrant l'ampleur des dégâts causés aux infrastructures, aux habitations et aux terres agricoles depuis la fin des hostilités". Commentant cet article, l'agence de presse Wafa a

noté que cette analyse "fournit une preuve visuelle supplémentaire de l'impact des agressions sionistes et met en évidence les défis humanitaires considérables auxquels les habitants de Ghaza sont confrontés pour reconstruire et retrouver une vie normale". Lundi, le Réseau des organisations non gouvernementales palestiniennes a dénoncé la poursuite des violations par l'armée sioniste du cessez-le-feu en vigueur dans la bande de Ghaza, faisant observer que ces agressions sont en train de pérenniser la détresse des Ghazaouis.

RI

SOUDAN LA DÉTÉRIORATION DE LA SITUATION SÉCURITAIRE CONTRAINTE DES CENTAINES DE FAMILLES À FUIR

Par Hamida Indja

La détérioration de la situation sécuritaire à Kadugli, dans le sud du Soudan, a contraint des centaines de civils à abandonner leurs habitations, selon l'Organisation internationale pour les migrations.

Ainsi, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations, au moins 570 civils ont fui la ville de Kadugli, capitale du Kordofan Sud au Soudan, ces derniers jours, en raison de la dégradation des conditions de sécurité. Selon la même source, ces déplacements ont été enregistrés entre le 8 et le 10 janvier, alors que l'insécurité s'est accentuée dans la ville, poussant de nombreuses familles à se diriger vers l'État du Nil Blanc,

au sud du pays. Elle a précisé que la situation à Kadugli demeure instable et que des équipes poursuivent le suivi de l'évolution sur le terrain. La semaine dernière, l'OIM avait déjà signalé que 64 890 personnes avaient été déplacées dans les États du Kordofan Nord, Ouest et Sud entre la fin du mois d'octobre et la fin décembre 2025. Ces déplacements sont dus à l'intensification des combats entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, qui ont contraint des dizaines de milliers de civils à quitter leurs foyers. Le Soudan est en conflit depuis avril 2023, une guerre qui a fait de nombreuses victimes et provoqué le déplacement de millions de personnes.

H I

19 CIVILS TUÉS DANS UNE ATTAQUE DES FSR AU DARFOUR-NORD

Une force conjointe pro-armée soudanaise a annoncé que 19 civils ont été tués lors d'une attaque terrestre de grande ampleur menée par les Forces de soutien rapide (FSR), dans la zone de Jarjira, au Darfour-Nord. Dans un communiqué publié lundi et relayé par des médias, la Force conjointe des mouvements armés a indiqué que l'armée soudanaise, appuyée par cette force et des groupes d'autodéfense, a repoussé l'assaut tard dimanche, empêchant les FSR d'avancer dans et autour de la zone.

La force a précisé que ses troupes ont infligé de lourdes pertes aux FSR en hommes et en matériel, et capturé plusieurs de ses éléments au cours des affrontements. Selon le communiqué, des éléments des FSR ont commis "des actes criminels contre des civils, notamment des meurtres et des enlèvements, entraînant la mort de 19 civils". En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux FSR, a fait des milliers de morts et déplacé plus d'un million d'autres, selon les Nations unies et les organisations locales.

RI

EN RAISON D'ACTES HOSTILES LA SOMALIE ANNULE L'ENSEMBLE DE SES ACCORDS AVEC LES EMIRATS ARABES UNIS

Le Conseil des ministres somalien a fait part, lundi, de sa décision d'annuler l'ensemble des accords conclus avec les Emirats arabes unis dont ceux liés à la sécurité et à la défense en raison d'actes "hostiles" commis contre l'unité de la Somalie et de sa souveraineté, indiquent des médias. Le Conseil des ministres a annoncé avoir pris la décision de mettre fin à "l'ensemble des accords avec le gouvernement des Emirats, dont ceux signés avec les administrations régionales", précisant que cette décision couvrait également les accords liés aux ports de Berbera, Bosaso et Kismayo. Cette décision, qui inclut également "les accords bilatéraux de coopération en matière de sécurité et de défense (...)", repose sur des rapports crédibles et des preuves convaincantes concernant des actions hostiles sapant la souveraineté nationale, l'unité territoriale et l'indépendance politique du pays", affirme le Conseil des ministres. Il a ajouté que ces actions "pernicieuses" allaient à l'encontre du principe du respect de la souveraineté, de la non-ingérence et du respect du système constitutionnel du pays. Il a jugé l'attitude des Emirats arabes unis contraire aux principes de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Union africaine (UA), de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et de la Ligue arabe.

Ces agissements vont également à l'encontre de la volonté du peuple somalien et menacent l'unité du pays et son indépendance, a-t-on précisé.

Le ministère somalien des Affaires étrangères a informé les Emirats arabes unis de cette décision ainsi que les partenaires internationaux et régionaux dont l'UA et l'ONU, précisant les mêmes sources.

RI

MESSAGERIES ÉLECTRONIQUES

GMAIL ENTRE DANS L'ÈRE GEMINI

Gmail s'apprête à tourner une page de son histoire. Avec l'arrivée de l'« AI Inbox », Google promet de transformer la messagerie en véritable assistant personnel, capable de hiérarchiser, résumer et convertir les courriels en actions concrètes. Une révolution portée par l'intelligence artificielle Gemini, qui marque l'une des évolutions les plus audacieuses depuis la naissance du service.

Par Yakout Abina

Google annonce une refonte majeure de sa messagerie. Avec l'interface « AI Inbox », Gmail abandonne la traditionnelle liste chronologique des courriels pour se muer en assistant personnel. Propulsée par l'intelligence artificielle Gemini, concurrente de ChatGPT, cette nouvelle approche vise à transformer automatiquement les messages en listes de tâches et en résumés prioritaires.

Dans un billet de blog publié le 8 janvier 2026, la firme de Mountain View présente cette évolution comme l'un des changements les plus radicaux de l'histoire de Gmail, peut-être même depuis sa création.

Concrètement, il s'agit de dynamiser l'affichage classique de Gmail, qui est matérialisée par une vue des courriels électroniques sous forme d'une liste chronologique. Avec la nouvelle présentation « AI Inbox » (Boîte de réception IA), le service scanne le contenu des mails pour les transformer en des tâches personnalisées et des résumés thématiques. Le principe est de hiérarchiser l'information, mettre en avant les éléments jugés essentiels ou urgents, et proposer des actions immédiates. Chaque sujet est accompagné de boutons interactifs permettant de rédiger un brouillon de réponse, de consulter une syn-



thèse de documents ou encore de vérifier les créneaux disponibles dans l'agenda. En clair, Gmail ne se contente plus d'être une boîte de réception : il devient un assistant proactif, pensé pour fluidifier la gestion quotidienne des échanges et transformer chaque message en une action concrète.

Après avoir classé les courriels jugés prioritaires, la boîte intelligente propose également, sous forme de cartes, des informations secondaires susceptibles d'intéresser l'utilisateur. Parmi elles : le suivi d'une randonnée à venir dont la réservation est gérée par un tiers, un rappel concernant un gâteau d'anniversaire, ou encore une actualité liée à un club de lecture. Autant de messages considérés comme moins critiques, mais qui participent à enrichir l'expérience de l'usager.

Pour l'heure, la nouvelle boîte de réception intelligente de Google n'est accessible qu'à un cercle restreint de testeurs de confiance, et uniquement sur des comptes personnels basés aux États-Unis. L'entreprise prévoit toutefois d'élargir progressivement le dispositif à

d'autres pays et à davantage de langues (l'anglais étant pour l'instant la seule option disponible). Selon Google, ces services reposent sur Gemini 3, son modèle d'intelligence artificielle dévoilé en novembre 2025. Le service de messagerie intelligente de Google n'est pas exempté de défauts. Comme le souligne The Verge, la technologie souffre encore de certaines lacunes propres à ses débuts. Blake Barnes, vice-président produit de Gmail, reconnaît qu'il n'existe pas, pour l'heure, de moyen de marquer manuellement une tâche suggérée comme accomplie. Concrètement, si l'utilisateur choisit d'appeler son contact plutôt que de lui envoyer un courriel, Gmail ne détecte pas l'action et la tâche demeure affichée dans l'interface.

Par ailleurs, Si AI Inbox multiplie les suggestions d'actions sans limite, l'outil pourrait bien remplacer le désordre des courriels par une avalanche de notifications de tâches à accomplir. Une perspective qui inquiète certains internautes, attachés à l'idée d'une boîte de réception parfaitement «

lue » et « traitée », débarrassée de tout message en attente.

Face à une telle transformation, la question de la confidentialité se pose une fois de plus, puisque, pour pleinement fonctionner, l'outil doit forcément lire l'intégrité des correspondances. Sur ce point, Google précise que le contenu des mails sera certes lu, mais qu'il ne sera pas utilisé pour entraîner ses modèles d'intelligence artificielle Gemini.

Pour celles et ceux que la gestion automatisée effraie, Google précise qu'il sera possible de désactiver les fonctions d'intelligence artificielle et de conserver l'affichage classique de Gmail. Mais cette option n'est pas sans conséquence, elle entraînera également la suppression d'outils intelligents déjà bien intégrés, tels que le correcteur orthographique. En l'état, les internautes devront donc trancher entre deux extrêmes : adopter l'ensemble des nouveautés ou se passer de toutes les fonctionnalités avancées.

Y.A

GUERRE DES ÉCRANS POUR LA CLARTÉ DU TEXTE ET LA PURETÉ DES IMAGES

Le paysage des écrans est devenu une jungle de sigles et de noms de technologies, semant souvent le doute chez les consommateurs. Cette tendance ne semble pas prête de s'arrêter. Cependant, au milieu de cette surabondance, les fabricants mettent cette année l'accent sur deux innovations majeures promises à un bel avenir : le RGB Stripe et le Micro RGB. Le salon international de l'électronique (CES) de Las Vegas sert traditionnellement de vitrine aux dernières avancées. Si nombre des nouveaux téléviseurs et écrans d'ordinateur présentés ne se distinguent que par des raffinements mineurs – comme une meilleure gestion des reflets, une luminosité accrue ou l'intégration de l'intelligence artificielle –, deux véritables sauts technologiques captent cette fois toute l'attention. Pour les écrans d'ordinateur, l'innovation se nomme Oled RGB Stripe. Les écrans Oled, bien que réputés pour leur contraste exceptionnel et leurs noirs parfaits, idéaux pour le jeu vidéo, présentaient jusqu'ici une faiblesse notable en utilisation bureautique : la netteté du texte. Ce problème provenait de la forme et de l'agencement particuliers de leurs sous-pixels, différents de ceux des écrans LCD. La nouvelle technologie RGB Stripe adopte une disposition en bâtonnets alignés, similaire au LCD, promettant ainsi une netteté et une définition parfaites pour la lecture. Plusieurs constructeurs ont déjà dévoilé des modèles exploitant cette avancée. MSI propose ainsi un écran incurvé ultra-large de 34 pouces avec un taux de rafraîchissement très élevé. LG Display et Asus présentent également des écrans aux caractéristiques simi-

laires, alliant haute résolution et fluidité remarquable. La seconde révolution, le Micro RGB, concerne quant à elle les écrans à technologie LCD. Contrairement aux Oled, les écrans LCD traditionnels ne peuvent éteindre chaque pixel individuellement. Ils utilisent un rétroéclairage par zones, une technique qui peut générer un effet de halo autour des objets brillants sur fond sombre. L'innovation Micro RGB repose sur l'utilisation de LED d'éclairage extrêmement petites – jusqu'à quatre fois plus que les technologies précédentes selon Samsung – et surtout de couleur rouge, verte et bleue (RGB) au lieu du blanc ou du bleu habituel. Ceci permet de réduire considérablement l'effet de halo et d'améliorer la fidélité des couleurs. Samsung a dévoilé un premier téléviseur de 115 pouces à un prix très élevé, et prévoit d'autres formats. LG et Hisense suivent le mouvement avec leurs propres gammes exploitant cette technologie, annoncées en différentes tailles.

Fait notable, TCL a choisi une voie légèrement différente en promouvant sa technologie SQD-Mini LED, qui combine des LED bleues, de nouveaux points quantiques et un filtre de couleur avancé pour atteindre des niveaux de luminosité et de précision chromatique très élevés, avec un nombre de zones de rétroéclairage considérable. Ainsi, au-delà d'une simple évolution sémantique, l'année 2024 marque l'émergence de deux progrès concrets pour l'affichage, visant respectivement à parfaire la clarté de l'image statique et à

rapprocher les performances des LCD de la pureté des Oled.

S.N.O

GOOGLE SE LANCE DANS LE COMMERCE EN LIGNE AVEC GEMINI PRO COMME DÉMARCHEUR

Google a dévoilé dimanche une version professionnelle de son intelligence artificielle Gemini, conçue pour centraliser le processus commercial en ligne. L'objectif est clair : transformer l'expérience d'achat tout en fidélisant les utilisateurs au sein de son propre écosystème d'IA.

Cette évolution majeure intègre désormais la recherche de produits, l'acte d'achat et la gestion du service clientèle en un seul et même outil. Selon le communiqué du géant californien, cette fusion doit offrir une "expérience fluide, simplifiant les démarches et garantissant une résolution immédiate des problématiques".

En pratique, les utilisateurs pourront effectuer l'intégralité de leur parcours – de la recherche initiale à la finalisation de la commande, en passant par les échanges avec un conseiller – sans jamais quitter l'interface de Gemini.

Au fil des interactions, le système proposera des articles jugés pertinents, sélectionnés parmi les catalogues des entreprises partenaires ayant adopté le protocole technique de Google. L'achat pourra ensuite être conclu directement au sein de la même conversation.

S.N.O

T
N
E
M
E
N
R
O
V
E
N

REBOISEMENT

LA WILAYA DE BLIDA PLANTE PRÈS DE 121 000 ARBRES

Depuis le lancement de la campagne nationale de reboisement en octobre 2025, l'organisme de la Conservation des forêts de Blida a annoncé avoir planté approximativement 121 000 plants de diverses essences sur l'ensemble du territoire de la wilaya.

Par Malek Gaya

Selon le conservateur Mohamed Mokadem, ce sont précisément 120 948 plants qui ont été mis en terre à ce jour dans des secteurs variés, englobant les espaces forestiers, les zones rurales et les périphéries urbaines. Cette initiative s'intègre au programme national de reboisement 2025-2026. Elle se poursuivra jusqu'à fin mars 2026 et poursuit un triple objectif : étendre la couverture végétale, restaurer les surfaces ravagées par les incendies et embellir le cadre de vie en milieu urbain. Les planta-

tions réalisées comprennent des espèces forestières comme le chêne et plusieurs conifères, des arbres fruitiers pour les campagnes ainsi que des plants d'ornement destinés aux villes.

A l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, célébrée le 25 octobre, la Conservation des forêts de Blida a également pris part à l'opération "Khadra bi idni Allah", qui vise à planter un million d'arbres en une journée.

Elle y a contribué en installant 15 000 plants à travers la wilaya. Cette action de reboisement s'avère d'autant plus nécessaire que l'année 2025 a été marquée par 21 départs de feu dans huit communes de l'est de Blida. Ces incendies ont détruit près de 188 hectares de végétation, incluant 30 hectares de forêts et 108 hectares de maquis. La commune de Chréa a été la plus durement touchée, avec 141 hectares partis en fumée. Pour renforcer la prévention, la wilaya a été dotée l'an dernier d'un drone spécialisé dans la détection précoce des incendies, permettant une surveillance continue tout au long de la journée.

M.G



LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE NÉCESSITÉ DE VERDIR LES ESPACES URBAINS

Par Chaimaa Sadou

Face à la hausse des températures et à la multiplication des événements climatiques extrêmes, les villes européennes misent de plus en plus sur la végétalisation des espaces publics. Arbres, parcs et sols vivants deviennent des alliés essentiels pour améliorer le cadre de vie et renforcer la résilience urbaine. Une dynamique qui trouve aussi un écho en Algérie, où les campagnes de reboisement urbain se multiplient.

Le changement climatique n'est plus une hypothèse, mais une réalité déjà visible et mesurable. Selon les données scientifiques validées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la température moyenne mondiale a augmenté d'environ 1,15 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Cette hausse s'accompagne d'événements climatiques de plus en plus fréquents et intenses : vagues de chaleur, sécheresses prolongées, pluies torrentielles et vents violents. Ces phénomènes affectent directement le quotidien des habitants en milieu urbain. Les villes, fortement minéralisées, emmagasinent la chaleur et agravent les effets des canicules. Pour y faire face, la végétalisation des espaces publics apparaît comme une réponse incontournable, à condition d'être pensée de manière cohérente et durable. Contrairement à certaines idées reçues, il n'existe pas de plante miracle capable de résister à toutes les contraintes climatiques. Les spécialistes s'accordent sur un point : la meilleure stratégie repose sur un ensemble d'actions combinées, adaptées à chaque territoire. En Europe, cette approche globale guide désormais de nombreuses politiques urbaines.

Toutefois, les végétaux eux-mêmes sont fragilisés par le dérèglement climatique. Stress hydrique, excès d'eau, coups de soleil, maladies et ravageurs menacent les arbres et les plantes en ville. Les interactions complexes entre climat, sols, insectes et végétation rendent les prévisions difficiles et exigent une gestion fine des espaces verts.

Préserver l'existant avant de planter

L'un des principes majeurs mis en avant par les experts européens est la protection du patrimoine végétal existant. Un arbre mature, âgé de plusieurs décennies, rend des services écologiques bien supérieurs à une jeune plantation. Ombre, rafraîchissement de l'air, stockage du carbone et biodiversité ne peuvent être remplacés immédiatement.

Ainsi, remplacer un arbre mature par une jeune plantation constitue une erreur stratégique. De nombreuses villes européennes limitent désormais la suppression des arbres, notamment au profit d'infrastructures routières ou de parkings.

Diversifier pour mieux résister
La diversité des espèces végétales est un autre pilier essentiel de l'adaptation climatique. Elle permet de réduire les risques liés aux maladies, aux ravageurs et aux aléas climatiques. La ville de Lyon, par exemple, applique une règle stricte : pas plus de 10 % d'une même espèce dans son patrimoine arboré.

Cette diversité favorise également la biodiversité urbaine, notamment les insectes polliniseurs, tout en étalant les périodes de floraison sur l'année. Les experts recommandent une combinaison raisonnée entre espèces locales et espèces adaptées, en restant vigilants face aux plantes invasives.

La bonne plante au bon endroit
Planter davantage ne suffit plus ; encore faut-il planter intelligemment. Les espèces choisies doivent correspondre aux conditions locales : type de sol, disponibilité en eau, exposition au soleil, pollution urbaine. Des outils scientifiques, comme ceux développés par le CEREMA en Europe, aident les collectivités à sélectionner les espèces les plus adaptées aux évolutions climatiques futures. La santé des plants est également déterminante. Jeunes plants, sols vivants, arrosage adapté et tailles douces augmentent les chances de réussite à long terme. Une dynamique qui touche aussi l'Algérie.

Cette réflexion menée en Europe trouve également un écho en Algérie. Face à la désertification et aux fortes chaleurs, les campagnes de reboisement urbain se multiplient dans plusieurs villes. Arbres d'alignement, parcs publics et ceintures vertes sont progressivement intégrés dans les projets d'aménagement urbain.

Si les contextes climatiques diffèrent, l'objectif est le même : rendre les villes plus vivables, plus fraîches et plus résilientes. L'expérience européenne peut ainsi servir de source d'inspiration, tout en tenant compte des spécificités locales, notamment le stress hydrique et les ressources en eau limitées.

La végétalisation des espaces publics n'est ni une solution miracle ni un simple choix esthétique. Elle constitue une réponse stratégique face au changement climatique, à condition d'être pensée sur le long terme. En Europe comme en Algérie, l'avenir des villes passera par des projets adaptés à leur contexte, respectueux du vivant et fondés sur des données scientifiques fiables. La lutte contre le réchauffement urbain ne peut se gagner avec des solutions isolées. Qu'il s'agisse de l'Europe ou de l'Algérie, la réussite repose sur une vision à long terme : protéger nos vieux arbres, diversifier les espèces et s'appuyer sur la science. Verdir nos villes est aujourd'hui une question de survie climatique et de santé publique pour tous.

HYGIÈNE URBAINE TLEMCEN INVESTIT PRÈS D'UN MILLIARD DE DINARS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

La wilaya de Tlemcen a alloué une enveloppe budgétaire dépassant 933 millions de dinars à l'achat de matériel visant à améliorer la salubrité environnementale au sein du groupement du Grand Tlemcen. Selon les informations fournies par sa cellule de communication, une première partie de ces fonds, s'élevant à 260 millions de dinars, servira à se procurer 11 camions à bennes tasseuses pour la collecte des ordures ménagères dans la commune chef-lieu.

Parallèlement, un budget de 460 millions de dinars a été réservé pour acquérir 37 véhicules en deux étapes. La première étape consiste en l'achat de 25 camions compacts d'une contenance de 12 mètres cubes, qui seront affectés aux communes de Tlemcen et de Mansourah. La seconde étape concernera 12 camions supplémentaires, dont certains d'une capacité de 8 tonnes, un tracteur agricole et des bennes de 6 mètres cubes. D'autres communes, telles que Remchi, Chetouane, Maghnia et Sebdou, recevront à leur tour des équipements similaires dans un second temps.

Une somme complémentaire de 33 millions de dinars sera aussi débloquée pour financer des camions spécifiquement destinés à la vidange des grands conteneurs à ordures.

Le territoire de la wilaya est réparti en 22 secteurs, qui seront traités progressivement dans le cadre d'un programme d'élimination des points noirs de déchets, particulièrement dans les quartiers d'Abou Tachfine, Oujlida, Boujlida, El Koudia et Sidi Saïd. Cette action sera élargie à tout le groupement du Grand Tlemcen – incluant Tlemcen, Mansourah et Chetouane – avant d'être étendue aux autres communes de la wilaya.

En outre, 180 millions de dinars sont prévus pour renforcer les capacités du Centre d'enfouissement technique (CET) de Chetouane, notamment par l'embauche de personnel qualifié : chauffeurs, mécaniciens, électriciens et agents administratifs. Selon la même source, ce centre, placé sous la responsabilité de la wilaya, prendra en charge la gestion de la collecte des déchets à l'échelle du groupement. Des financements annuels, provenant des budgets de la wilaya et des communes impliquées, seront attribués pour assurer les frais de fonctionnement et l'obtention des équipements requis.

C.S

M.G

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LITTÉRATURE ET DE LA LANGUE AMAZIGHES

LES LAURÉATS RÉCOMPENSÉS

Les gagnants de la sixième édition du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes ont été honorés, lundi à Beni-Abbes, à l'occasion d'une cérémonie organisée parallèlement aux festivités nationales et officielles marquant la célébration du Nouvel An amazigh, Yennayer 2976.

Par Halim Dardar

Cette manifestation a été mise en place par le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La remise des distinctions s'est déroulée sous la supervision du Secrétaire général du HCA, M. Si El Hachemi Assad, en présence de conseillers à la présidence de la République, de la délégation nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, ainsi que des autorités locales, de parlementaires et de nombreux invités issus de différentes régions du pays.

A l'issue des délibérations du jury du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes, présidé par M. Aïssani Djamel,



mel, Lisa Serik, originaire de la wilaya de Tizi Ouzou, a été sacrée lauréate du premier prix dans la catégorie de la littérature d'expression amazighe et traduite vers cette langue. La deuxième distinction est revenue à Aïcha Maâlem de la wilaya de Batna, tandis que la troisième place a été attribuée à Faïza Remili de la wilaya de Béjaïa. Dans la catégorie consacrée aux recherches sur le patrimoine amazigh immatériel, le premier prix a été décerné à Karima Ouchache, de la wilaya de Batna, alors que le se-

cond a été remporté par Khaled Ferrouna, de la wilaya de Ouargla.

Pour ce qui est de la linguistique, le premier prix est revenu à Abdelkader Bentayeb, représentant la wilaya de Beni-Abbes.

Concernant les sciences technologiques et la numérisation, la première distinction a été attribuée à Tewfik Djerroud, de la wilaya de Béjaïa. Il convient de souligner que le jury de cette sixième édition a procédé à l'évaluation de 103 travaux et œuvres répartis entre les quatre caté-

gories retenues.

Dans son allocution prononcée lors de cette cérémonie, Si El Hachemi Assad a insisté sur le rôle majeur de ce prix dans la valorisation de la littérature amazighe et des technologies de numérisation dans cette langue, rappelant que la diversité culturelle arabe et amazighe de l'Algérie représente « un facteur d'unité du peuple et une valeur essentielle pour le renforcement de l'unité nationale dans le cadre d'un État fort et uni ». H.D

YENNAYER 2976

DIVERSES MANIFESTATIONS CULTURELLES DANS LES WILAYAS DE L'OUEST

Les wilayas de l'ouest du pays ont organisé une série d'activités culturelles et artistiques, à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh (Yennayer 2976), dans le but de mettre en valeur l'authenticité de ce patrimoine, qui constitue une partie intégrante de l'héritage culturel algérien profondément enraciné dans l'histoire. Dans la wilaya d'Oran, la célébration de Yennayer a été marquée par la tenue d'une exposition riche et diversifiée au Musée public national d'art moderne et contemporain (MaMo), avec la participation de 60 artisans et 20 associations culturelles, et une forte affluence du public.

Les visiteurs ont afflué pour acquérir divers produits traditionnels reflétant la richesse du patrimoine algérien, tels que les bijoux en argent, les costumes traditionnels, les pâtisseries et les plats populaires qui ornent les tables des familles algériennes à cette occasion. Cette manifestation, organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, avec le parrainage de la wilaya d'Oran, de l'Assemblée populaire communale et de la direction locale de la Culture et des Arts, vise à valoriser le patrimoine culturel amazigh et à mettre en lumière le savoir-faire des artisans soucieux de préserver cet héritage authentique, a indiqué le chargé de la gestion du MaMo, Djamel-Eddine Barka.

Le programme de cette manifestation culturelle, qui se poursuit jusqu'au 18 janvier, comprend également des ateliers de dessin et de coloriage destinés aux enfants, des défilés de costumes traditionnels, des concours de cuisine, ainsi que des conférences portant notamment sur "L'art rupestre en Algérie et les prémisses de l'apparition de l'écriture tifinagh" et "Le patrimoine et la mémoire algérienne", animées par des spécialistes du Musée national Ahmed-Zabana.

Dans la wilaya d'El-Bayadh, la Maison de la culture et des arts Mohamed-Belkheir a accueilli des expositions d'artisanat, de cuisine et du livre amazigh, ainsi qu'une exposition de dessins d'enfants et un concours d'expression sous le slogan "Yennayer vu à travers les yeux des enfants".

La Maison de jeunes Chahid Tennah Benamer a également organisé une exposition de costumes traditionnels, en plus de diverses compétitions, dont celle du meilleur costume traditionnel et celle des meilleurs plats populaires locaux, dans le but de renforcer la conscience du patrimoine national auprès des jeunes.

Dans la wilaya de Saïda, la célébration a été marquée par l'organisation de plusieurs manifestations culturelles supervisées par le wali, M. Amoumen Marmouri.

Les activités programmées ont inclus des spec-

tacles folkloriques présentés par des associations culturelles locales, ainsi que des expositions du patrimoine amazigh, notamment dans les domaines du costume et des bijoux traditionnels, en plus d'autres activités artisanales telles que la fabrication d'articles du trousseau de la mariée, d'objets d'art, de bougies, de parfums, ainsi que de produits en poterie et en alfa. Des concours ont également été organisés pour sélectionner le meilleur plat populaire et la meilleure pâtisserie traditionnelle.

Ces activités ont connu une large participation d'artistes et d'artisanes, ainsi que d'associations féminines locales activant dans les domaines de la confection de pâtisseries traditionnelles, des plats populaires, de la couture, de la fabrication de bijoux, de produits en alfa, de tapis et autres.

Dans la wilaya de Nâama, la direction de la Culture et des Arts a organisé un concours de plats populaires et traditionnels avec la participation de six artisanes à la Maison de la culture Ahmed-Chami, parallèlement à une exposition de costumes amazighs, de bijoux, de poteries, de produits en alfa, en feuilles de palmier, en cuir et en laine, dans le but de faire connaître le patrimoine culturel local, ainsi que les traditions et les us et coutumes des habitants de la région.

A Tiaret, la célébration de Yennayer 2976 a donné lieu à l'organisation d'une manifestation culturelle à la Maison de la culture et des arts Ali-Mâachi, à l'initiative de la direction de la Culture et des Arts en coordination avec les secteurs du tourisme et de l'artisanat, en présence des autorités locales et d'un public nombreux.

Le programme a comporté diverses prestations artistiques, dont la "danse du Gourara", ainsi que des expositions organisées par des associations et des artisans pour présenter leurs produits, notamment des plats populaires traditionnels préparés à l'occasion, tels que le cherchem, le couscous, "El-Mkhallet", le baghir et le msemmen, en plus de l'exposition d'ustensiles de cuisine traditionnels et de bijoux en cuivre et en argent.

Par ailleurs, la bibliothèque principale de lecture publique "Moudjahid Mohamed El-Mili" a consacré un espace aux ouvrages mettant en valeur le patrimoine littéraire amazigh à travers les différentes régions du pays, en langues arabe et amazighe.

La manifestation s'est clôturée par l'hommage rendu à plusieurs figures culturelles et artistiques ayant contribué à la valorisation de ce patrimoine, à l'instar du professeur Hadj Arab Lakhdar, du dramaturge Mohamed Belkassa, ainsi que de responsables d'associations activant dans ce domaine.

R.S

ORAN PARMI LES MEILLEURES DESTINATIONS TOURISTIQUES MONDIALES

EL BAHIA DISTINGUÉE PAR LE NEW YORK TIMES POUR 2026

Par Hamida Indja

La ville d'Oran s'est classée à la 7e place dans le classement du New York Times des 52 meilleures destinations touristiques du monde pour l'année 2026, grâce à son patrimoine et à sa vie culturelle. La ville d'Oran occupe la 7e place dans le classement du New York Times des 52 meilleures destinations touristiques mondiales pour 2026. Ce classement met en avant son patrimoine historique, sa culture et son attractivité touristique.

Selon le quotidien américain, Oran est une ville portuaire méditerranéenne qui connaît un renouveau culturel ; elle conjugue son riche passé historique à une nouvelle dynamique. Le journal souligne également ses collines, ses palais, ses forteresses ainsi que le théâtre régional d'Oran, récemment restauré.

Le New York Times invite les visiteurs à se promener le long du front de mer, où se trouvent des cafés, des galeries et des concerts en plein air. Oran, connue comme le berceau du raï, connaît aujourd'hui une vie culturelle et nocturne dynamique. La ville accueille le Festival national du raï en été, qui réunit pendant une semaine des musiciens et des DJ, confirmant la place d'Oran comme capitale du raï en Afrique du Nord.

Ce classement place Oran devant plusieurs capitales européennes et met en lumière une Algérie fière de son histoire, marquée par un développement du tourisme ces dernières années.

H.I

PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE

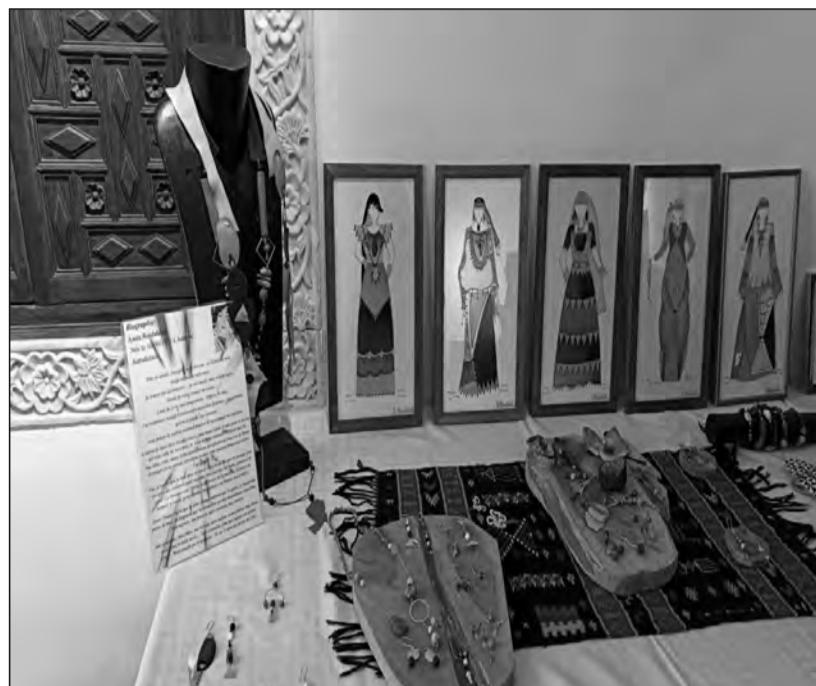
UNE JOURNÉE D'ÉTUDE CONSACRÉE AUX KSOUR

La thématique « Patrimoine amazigh et tourisme dans les oasis des ksour » a constitué l'axe central d'une rencontre nationale tenue lundi dans la commune de Moghrar, relevant de la wilaya de Nâama, dans le cadre des activités inscrites au programme de célébration du Nouvel An amazigh « Yennayer 2976 ».

Par Ali Boudefel

Les participants à cette rencontre, organisée conjointement par les directions de la culture et des arts, ainsi que du tourisme et de l'artisanat, en coordination avec l'Organisation nationale pour la protection du patrimoine national et le développement touristique, ont mis en exergue les actions engagées par les pouvoirs publics en faveur de la sauvegarde et de la valorisation de l'héritage culturel amazigh. Ces actions se concrétisent notamment par la mobilisation de ressources matérielles, l'organisation de rencontres scientifiques et le recours à la numérisation du patrimoine culturel, matériel et immatériel, dans le but d'en assurer la préservation et de renforcer son rôle dans la promotion du tourisme national.

À cette occasion, des enseignants spécialisés, des passionnés de la culture et du patrimoine populaire, ainsi que des représentants d'associations



ont abordé divers aspects illustrant la profondeur et la diversité du patrimoine amazigh à travers les différentes régions du pays. Ils ont notamment évoqué la variété des mets traditionnels préparés à l'occasion de Yennayer, tels que le berkouès, la rechta, le cherchem ou encore la chakhchouka, ainsi que les poteries, les habits traditionnels, les bijoux et les produits de parure utilisés par les femmes, entre autres.

Intervenant lors de cette rencontre,

le président de l'association « Ourouq El Ksour » de Sfissifa, dans la wilaya de Nâama, Tahar Bouzar, a insisté sur l'importance du patrimoine amazigh traditionnel, historique et archéologique en tant que levier d'attraction touristique. Il a également mis l'accent sur la nécessité de promouvoir les circuits touristiques menant vers les ksour et les oasis, et sur leur apport au renforcement de l'attractivité touristique, saluant par ailleurs les efforts consentis par les différents secteurs

pour la réhabilitation des sites historiques et la préservation de l'identité architecturale des ksour, en vue de dynamiser le tourisme et de soutenir l'économie locale.

Pour sa part, le spécialiste en histoire et en patrimoine ancien, Rocham Aïssa, a évoqué les manifestations festives ainsi que les formes de chant, de danse et de poésie pratiquées par les familles dans diverses régions du pays à l'occasion des fêtes et célébrations. Il a notamment cité la danse « Ahellil » de la région du Gourara, à Timimoun, qu'il a qualifiée de source de la civilisation amazighe dans le sud du pays et d'héritage des tribus zénètes, inscrite en 2008 sur la liste du patrimoine culturel immatériel mondial de l'UNESCO.

De son côté, l'enseignant Sirat Bouhafs, de l'Université Salhi-Ahmed de Nâama, a présenté plusieurs dimensions de la culture amazighe à travers les coutumes et traditions ancestrales encore préservées par les familles, ainsi que le patrimoine architectural et artisanal, et leur contribution à la conception du produit touristique.

En marge de cette rencontre, organisée au ksar de Moghrar El Tahtani et marquée par la présence du wali de Nâama, Lounès Bouzagza, des spectacles artistiques et folkloriques ont été proposés, parallèlement à des expositions d'artisanat traditionnel, de livres et de tableaux artistiques, traduisant la richesse et la diversité du patrimoine culturel.

A.B

BÉNI ABBES FÊTE YENNAYER

ORGANISATION D'ATELIERS DE FORMATION DESTINÉS AUX ENFANTS

Par Malika Azeb

La wilaya de Béni Abbès a concocté un programme riche à l'occasion de la célébration de l'an amazigh Yennayer.

En effet, des ateliers participatifs destinés aux enfants, visant à contribuer à la formation de cette catégorie de la population, ont été organisés au niveau de la commune d'Igli, à Béni Abbès.

Ces ateliers participatifs ont été organisés dans le cadre des festivités nationales et officielles célébrant la nouvelle année amazighe et la sixième édition du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes.

Cette initiative constitue une occasion d'initier les enfants à la citoyenneté et à la diversité cultu-

relle du pays, a indiqué Mme Cherfi, déléguée nationale à la protection de l'enfance.

Organisés par le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), avec la participation et la contribution du Réseau algérien de défense des droits de l'enfant (NADA), ces ateliers sont placés sous le slogan « Yennayer, symbole de la diversité et de l'unité ». Ils constituent une opportunité permettant d'imprégner les enfants, à travers différents ateliers de dessin et autres supports pédagogiques, de leur appartenance à une Algérie unie et culturellement diversifiée, a souligné Mme Cherfi en marge des festivités.

« Les enfants constituent une grande richesse humaine à laquelle l'État a accordé la priorité dans ses politiques, d'où notre soutien et notre apport à ce genre d'activités, qui représentent un outil

très important pour leur sensibilisation à leur appartenance à leur pays et à une Algérie unie », a-t-elle indiqué. Ces ateliers se tiennent au niveau de l'école primaire Akal Slimane, sise au chef-lieu de la commune d'Igli.

L'événement a vu la participation de dizaines d'enfants issus de plusieurs établissements scolaires du premier palier de l'enseignement, pour une formation à différents ateliers encadrés par des enseignants et d'autres pédagogues.

Cette initiative du Haut-Commissariat à l'Amazighité vise à contribuer à faire connaître aux enfants leur culture et la richesse de leur patrimoine, et à permettre ainsi la promotion et la préservation de l'identité nationale, tout en éduquant les enfants aux principes de la citoyenneté.

M.A

OUVERTURE DU 10^{ÈME} SALON NUMIDIA DE L'ART PLASTIQUE DE KHECHELA AVEC LA PARTICIPATION DE 42 PLASTICIENS D'ALGÉRIE, DE TUNISIE ET DE LIBYE

La dixième édition du Salon Numidia de l'art plastique s'est ouverte lundi à Khenchela avec la participation de 42 plasticiens de plusieurs wilayas du pays ainsi que de la Tunisie et de la Libye.

Le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Yazid Zouaoui a présidé à la Maison de jeunes Houha-Belaid de Khenchela, dans le cadre du programme de célébration du nouvel an amazigh 2976, l'ouverture de cette édition qui met en valeur l'art aux couleurs de la patrie à travers 70 œuvres artistiques en plus de 200 autres toiles et 16 sculptures constituant le fonds artistique de l'association locale "Lamassate" pour les arts plastiques, initiatrice du Salon.

Dans son allocution à l'occasion, M. Zouaoui a affirmé que la tenue de cette manifestation en parallèle avec la célébration du nouvel an amazigh vise à "consolider le patrimoine artistique amazigh et

favoriser les échanges entre les artistes plasticiens". Ce Salon qui se poursuivra jusqu'au 14 janvier, comprend les toiles de 35 plasticiens représentant 15 wilayas et celles de sept autres artistes de Tunisie et de Libye qui ont en commun le thème du patrimoine culturel amazigh, a précisé à l'APS Fouad Belaa, président de l'association Lamassate. Selon la même source, cette édition verra l'organisation d'ateliers d'initiation d'artistes amateurs au dessin des costumes traditionnels (El Malhfa, Cafitan et Gandoura) encadrés par des plasticiens algériens en plus d'un concours de dessin et de coloriage pour enfants.

L'artiste Ali Yamani de la wilaya de Tissemsilt qui propose deux peintures de costumes traditionnels a exprimé sa joie de participer à cette édition qui constitue une opportunité d'échange entre les plasticiens venus de plusieurs wilayas du pays.

R.C

MUSIQUE CHAOUIE LA TROUPE IZLAN ENCHANTE LE PUBLIC

Le groupe Izlan de la wilaya de Batna a enchanté lundi après-midi le public de Souk Ahras par un cocktail de chansons chaouies authentiques lors d'un concert animé à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh.

Le groupe dirigé par l'artiste Zakaria Assad a entamé son spectacle à la grande salle de la maison de la culture Tahar Ouettar par la chansonnette "Azemour" (qui signifie Les olives) suivie d'un cocktail de chansonnnettes chaouies dont "Achehal" (l'amour), "Yemredh woul" (Mon cœur est malade), "Goug a memi goug" (Dort, mon petit), "Aym doukal" (Les amis) et "Bdt ayou dhen" (Levez-vous, ô gens) très appréciées par l'assistance.

Le groupe créé en août 2025 se donne pour objectif de préserver et promouvoir la chanson chaouie en mixant chant folklorique et musique moderne pour toucher surtout le jeune public, a indiqué à l'APS Selam Beroual, compositeur et parolier de la troupe.

Il a également souligné que le nom de la troupe Izlan renvoie aux chansonnettes fredonnées par la femme chaouie pour exprimer sa joie ou sa tristesse et c'est ce que la troupe œuvre vivifier et ancrer dans ses œuvres.

Pour le directeur local de la culture et des arts, Youcef Berrihi, ce concert fait partie du programme de célébration du nouvel an amazigh, Yennayer 2976, qui propose aux familles une série de spectacles variés traduisant la richesse du patrimoine culturel et la profondeur de l'identité national tout en soutenant la création artistique.

R.C

CAN 2025

LA FAF DÉPOSE UNE PLAINE OFFICIELLE CONTRE L'ARBITRAGE DU DERNIER MATCH DE L'ALGÉRIE

La Fédération algérienne de football (FAF) a déposé une plainte officielle auprès de la Confédération africaine de football (CAF) et de la Fédération internationale de football (FIFA) contre l'arbitrage du dernier match de l'Algérie lors de la Coupe d'Afrique des nations 2025, accompagnée d'une demande d'ouverture d'une enquête et de prise des mesures nécessaires conformément aux règlements en vigueur.



La FAF a, aussi, appelé à faire preuve d'esprit de solidarité et à demeurer unis autour de l'équipe nationale, engagée dans "une phase de reconstruction et inscrite dans un processus de travail et de progression".

Dans un communiqué publié hier lundi, la FAF a souligné que la prochaine étape exige "la mobilisation, la sévérité et le soutien de tous, d'autant plus que des échéances importantes approchent dans moins de cinq mois, notamment les phases finales de la Coupe du monde", saluant "l'engagement et le sérieux dont ont fait preuve les joueurs et les membres du staff technique tout au long de la compétition".

Dans le même temps, "la Fédération ne saurait passer sous silence la prestation arbitrale constatée lors de la dernière rencontre, laquelle a suscité de nombreuses interrogations et une profonde incompréhension. Certaines décisions ont porté atteinte à la crédibilité de l'arbitrage africain et ne contribuent en rien à la valorisation du football continental sur la scène internationale", lit-on dans le communiqué.

A cet effet, l'instance nationale du football a annoncé avoir saisi la CAF et la FIFA "en déposant une plainte officielle accompagnée d'une demande d'ou-

verture d'une enquête et de prise des mesures nécessaires conformément aux règlements en vigueur".

La FAF a également insisté sur la nécessité de tirer les enseignements de cette participation afin de "consolider le travail accompli et de bien se préparer aux prochaines échéances, dans l'objectif de revenir avec une performance plus forte et plus compétitive", affirmant "la poursuite de ses efforts et la mobilisation de tous les moyens humains, techniques et organisationnels pour préserver la place de l'équipe nationale".

En conclusion, la FAF a tenu à remercier les supporters et les médias qui ont accompagné la sélection nationale, tout en saluant le soutien des autorités publiques et en renouvelant sa pleine confiance au groupe, au staff technique et à l'ensemble des acteurs œuvrant pour le développement du football national.

Il est à rappeler que l'équipe nationale algérienne de football a été éliminée en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025 par son homologue nigériane sur le score de 2-0.

APS

SUPERCOUPE D'ESPAGNE

LE FC BARCELONE BAT LE REAL MADRID (3-2) ET CONSERVE SON TROPHÉE

Le FC Barcelone a conservé la Supercoupe d'Espagne en battant le Real Madrid 3 à 2 dimanche à Jeddah en Arabie saoudite, fragilisant un peu plus la situation de l'entraîneur madrilène

Xabi Alonso. Après une fin de première période de folie, avec trois buts dans le temps additionnel, Raphinha a fait la décision pour le Barça en marquant un but un peu chanceux (73e), son tir lé-

gèrement contré trompant Thibaut Courtois.

Incertain en raison d'une blessure à un genou, Kylian Mbappé a disputé le dernier quart d'heure.

APS

ATHLÉTISME/ CHAMPIONNATS ARABES 2026

L'ALGÉRIE PARTICIPERA AVEC 24 ATHLETES AU RENDEZ-VOUS DE NINIVE

La Direction technique de la Fédération algérienne d'athlétisme (DTN/FAA) a annoncé ce lundi que la sélection nationale des moins de vingt ans (garçons) de Cross-country "va renforcer l'effectif des représentants algériens aux Championnats arabes, prévus le 24 janvier dans la ville de Ninive (Irak).

Un renfort qui portera à vingt-quatre le nombre total des représentants algériens dans cette compétition, alors qu'initialement, il était de dix-huit athlètes sélectionnés.

La question a été étudiée le 6 janvier courant, entre le président de la FAA, Farid Boukaïs, et certains membres de la DTN, juste après la confirmation de la non participation de la sélection nationale des U20 (garçons) aux Mondiaux 2026 de Cross-country, disputés le samedi 10 janvier àallahssee (Etats-Unis).

Six athlètes devaient faire partie de cette aventure, à savoir : Kaddour Naïli, Mohamed Amine Sokou, Zakaria Touahria, Amir Mouad Baroud, Abdel-Mouez Belhaddad, et Ahmed Abdennacer Messabis, sous la direction de l'entraîneur Naïli Ahmed.

Mais après la confirmation de leur non participation aux Mondiaux de Tallahassee, la DTN et la FAA ont envisagé de les engager dans les Championnats arabes de Ninive et c'est ce qui a fini par être confirmé ce lundi. Les autres représentants algériens dans cette compétition sont : Yasser Amraoui, Zakaria Bouguetaya, Abdelloumène Boutebia, Abdeldjalil Delilaoui, Abdallah Houssem Khabez, et Abdelloumène Zakaria Zina-Raggoua chez les U18 (Garçons), ainsi

que Hadjer Bouaïssi, Rinès Hadj-Chérif, Ritedj Hammam, Hadil Kamiri, Randa Mouici et Hadil Samâï chez les U18 (filles).

Chez les U20, et outre les six garçons suscités, la DTN de la FAA a retenu Karima Achiche, Hassna Benouadah, Zineb Ben Djoudja, Ayet El Houda Benslimani, Fatma Dahmani et Soundous Berkahom chez les filles. Six courses (3 chez les messieurs et 3 chez les dames) sont inscrites au programme de ces Championnats arabes de cross-country. Les seniors de plus de 20 ans (messieurs et dames) concourent sur une distance identique de 10 km, alors que les moins de 20 ans (garçons) concourent sur 8 km au moment où les filles de la même catégorie d'âge n'en feront que six.

Idem chez les moins de 17 ans, où les garçons seront appelés à parcourir 6 km, au moment où les filles de la même catégorie d'âge n'en feront que quatre. Selon les organisateurs, 14 pays ont confirmé leur participation à cette 28e édition des Championnats arabes de cross-country : Algérie, Irak (Pays hôte), Tunisie, Egypte, Arabie saoudite, Qatar, Emirats arabes unis, Bahreïn, Maroc, Sultanat d'Oman, Jordanie, Syrie, Palestine et Liban. La compétition était initialement prévue le 20 janvier, avant d'être décalée de quatre jours, pour des raisons liées à l'aspect organisationnel.

APS

COUPE D'ALGÉRIE

L'USM ALGER QUALIFIÉE APRÈS PROLONGATION DEVANT L'USM EL HARRACH (3-2)

L'USM Alger s'est qualifiée en quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, en s'imposant au bout des prolongations devant l'USM El Harrach sur le score de 3 à 2 (mi-temps : 1-1, temps réglementaire 2-2), lundi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger).

Les buts de l'USMA ont été inscrits par Loucif (5e), Likonza (71e) et Ghacha (101e), alors que l'USMH a égalisé auparavant à deux reprises par Bechou (21e) et Chouki (89e).

Les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie se poursuivront mardi avec l'affiche opposant les pensionnaires de Ligue 1 Mobilis, le MC Alger et l'ES Ben Aknoun, au stade Ali-Ammar de Douera (19h00), alors que les autres matchs de ce tour s'étaleront jusqu'à samedi, selon le programme suivant :

Lundi 12 janvier 2026 : USM El-Harrach (L2) - USM Alger (L1) 2-3 après prolongation

Reste à jouer / Mardi 13 janvier 2026 (19h00) : Stade Ali-Ammar de Douera (19h00) : MC Alger (L1) - ES Ben Aknoun (L1)

Jeudi 15 janvier 2026 : Stade 1er-Novembre de Batna (14h00) : CA Batna (L2) - Paradou AC (L1) Stade Mohamed-Boumezreg de Chlef (16h00) : ES Mostaganem (L1) - JS Saoura (L1) Stade Nelson-Mandela de Baraki (19h00) : CR Belouizdad (L1) - ASM Oran (L2)

Vendredi 16 janvier 2026 : Stade Mohamed-Boumezreg de Chlef (16h00) : ASO Chlef (L1) - MC Saïda (L2) Stade Chahid-Hamaoui de Constantine (16h00) : CS Constantine (L1) - ES Sétif (L1)

Samedi 17 janvier (14h00) : Stade de l'Unité Maghrébine : JSM Béjaïa (inter-régions) - NA Hussein-Dey (L2).

APS

BOXE / CHAMPIONNAT NATIONAL (ESPOIRS/SENIORS)

L'ÉDITION 2026 DU 17 AU 24 JANVIER À ALGER

L'édition 2026 du Championnat National (Espoirs/Seniors) de boxe se déroulera du 17 au 24 janvier courant, à la salle omnisports de Bordj El Kiffane (Alger), a annoncé dimanche la Fédération algérienne de la discipline (FAB).

Le dernier délai pour confirmer les engagements dans cette compétition a été fixé au mercredi 14 janvier, soit trois jours avant le début des premiers combats.

Les pugilistes nés entre 2005 et 2007 concourent en espoirs, alors que leurs aînés, nés entre 2007 et 1986 concourent dans la catégorie des seniors.

APS

CYCLISME

LE MC ALGER-SONATRACH PARMI LES ÉQUIPES CONTINENTALES 2026

Le club du MC Alger-Sonatrach de cyclisme a été officiellement inscrit comme équipe continentale par l'Union Cycliste Internationale (UCI), a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Il devient ainsi le second club algérien, après la formation "Madar Pro Team", à figurer dans la liste des équipes continentales africaines de l'UCI. "Cette qualification permettra aux clubs algériens de participer aux compétitions internationales et de représenter dignement les couleurs nationales", a souligné la même source.

Les équipes continentales de cyclisme sont le troisième échelon des formations professionnelles après les équipes ProTeams (deuxième division) et World-Tour (première division).

Leur rôle est de former de jeunes coureurs et leur permettre d'acquérir de l'expérience sur des courses de niveau international et de participer aux circuits continentaux (Europe Tour, Asia Tour, Africa Tour...). sous l'égide de l'UCI.

APS

APS

FRANCE 24

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LES GUILLOTINÉS DU 8 JANVIER 1958 À CONSTANTINE, COURAGEUX JUSQU'À L'ÉCHAFAUD !

Certes, un instant suffisait pour couper la tête de ces martyrs, mais ni les années ni les décennies ne suffiront à faire oublier le sacrifice et le courage dont ont fait preuve ces hommes libres de l'Algérie. Armés de courage et nourris par la foi, ils avaient subi, avant de tomber sous le couperet de la guillotine, les pires tortures, conjuguées à une profonde souffrance psychologique dans l'attente de la mort.

Aouati Mostefa (1), alors chef de l'organisation du FLN à Constantine depuis mai 1955, et Zaâmouche Omar (3), chef des groupes de cette organisation, chargé de programmer et de sélectionner les exécutants des attentats dans la ville dans le cadre des opérations de Fida, agissant de concert avec Aouati, furent condamnés à mort en mars 1957. Ils furent condamnés avec Mémentoui Belkacem (4), Ben Abbès Saïd (2) et Ben Mezdad Ahmed (5), membres actifs de l'organisation ayant participé à des attentats contre la soldatesque coloniale.

Ben Mezdad Ahmed bénéficia toutefois d'une mesure de grâce, la justice coloniale ayant reconnu sa minorité au moment des faits.



Les deux principaux responsables, ainsi que dix-neuf autres membres du groupe présents au procès ouvert devant le tribunal permanent des forces armées de Constantine (La Casbah), furent accusés d'avoir été les auteurs des attentats perpétrés à Constantine entre le 30 avril et le 30 novembre 1955, y compris les glorieuses attaques du Nord-Constantinois du 20 août 1955.

De mars 1957, date de la lec-

ture de la sentence à l'issue d'un procès d'environ une semaine, jusqu'au 8 janvier 1958, les quatre condamnés à mort furent soumis à des tortures physiques. Dans les couloirs de la mort de la prison de la Casbah de Constantine, Zaâmouche Omar, refusant catégoriquement de livrer des informations sur la lutte armée, fut violemment torturé, au point qu'on lui arracha les ongles. Aouati Mostefa, Mémentoui Belkacem et Ben Abbès Saïd

subirent également des tortures. Le jour de leur exécution, tous se dirigèrent sereinement vers l'échafaud en criant : « Vive l'Algérie ».

Les quatre martyrs constituent un modèle de courage et d'héroïsme face à l'occupant, qui pensait avoir décapité l'organisation de la résistance dans la ville de Constantine. Cette organisation fut néanmoins reconstituée, malgré une machine répressive inouïe, et poursuivit la lutte avec la même détermination jusqu'à l'indépendance.

Leur âge ne dépassait pas vingt-neuf ans.

Guillotinés à la fleur de l'âge, ces martyrs laissèrent derrière eux des familles endeuillées, mais surtout un peuple fier des sacrifices consentis pour la liberté et l'indépendance. La mère du chahid Aouati Mostefa refusa longtemps de croire à la mort de son fils, jusqu'au jour où sa tombe fut ouverte, moment tragique au cours duquel elle reconnut enfin son corps.

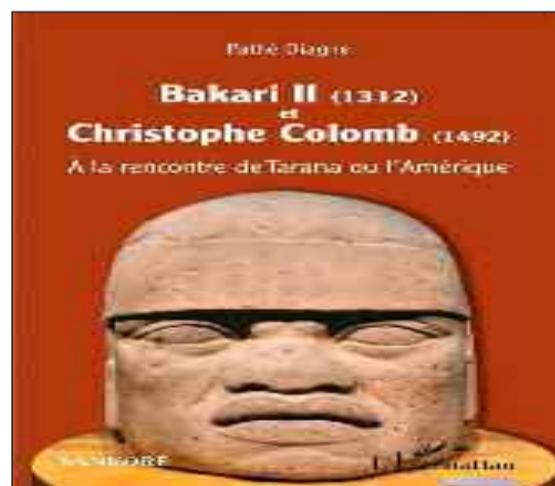
Publié par Oussama Djidjelli sur Facebook dans l'Algérie, à travers ses anciennes photos, 9 janvier 2026

LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE PAR UN EMPEREUR DU MALI

Bien avant l'arrivée de Christophe Colomb, l'océan Atlantique avait déjà été traversé par un souverain africain visionnaire : Aboubakri II, empereur de l'empire du Mali au début du XIV^e siècle. Héritier d'une civilisation prospère, savante et tournée vers le monde, Aboubakri II n'était pas seulement un dirigeant politique, mais un explorateur animé par une soif profonde de connaissance.

Au début des années 1312, alors que le Mali dominait l'Afrique de l'Ouest grâce à son or, son commerce et ses institutions, Aboubakri II prit une décision extraordinaire : explorer l'Atlantique, un océan encore mystérieux pour son époque. Il mobilisa une grande flotte, composée de navires solides et de marins expérimentés, et confia le pouvoir à son successeur pour se consacrer entièrement à cette expédition. Son objectif n'était pas la simple aventure, mais la recherche de nouvelles terres et de nouveaux peuples.

Des chroniqueurs arabes du XIV^e siècle rapportent cet événement historique. Ils expliquent que l'empereur malien avait d'abord envoyé une première flotte qui ne revint jamais, puis décida de partir lui-même avec une expédition encore plus grande. Cette démarche montre la détermination et le courage d'un souverain africain prêt à franchir les limites du monde connu. Des siècles plus tard, des chercheurs modernes se sont intéressés à cette histoire. Des intellectuels comme Ivan Van Sertima ont souligné les indices suggérant une présence africaine précolombienne en Amérique, notamment à travers certaines traces culturelles, artistiques et linguistiques. Pour eux, le voyage d'Aboubakri II n'était pas une légende, mais l'expression d'une tradition maritime africaine longtemps ignorée par l'histoire officielle.



Ainsi, l'idée que l'Amérique aurait été « découverte » uniquement par l'Europe en 1492 apparaît aujourd'hui comme une vision incomplète et biaisée. L'expédition d'Aboubakri II rappelle que l'Afrique, et particulièrement l'empire du Mali, faisait déjà partie des grandes civilisations capables d'exploration et d'innovation à l'échelle mondiale.

Reconnaître Aboubakri II comme l'un des premiers navigateurs transatlantiques, c'est rétablir une vérité historique souvent effacée : l'Afrique n'a pas été seulement un continent conquis, mais aussi un continent de conquérants, de savants et de grands explorateurs.

Publié sur Facebook par Dione Assane dans Mythes, traditions, nature, le 9 janvier 2026

SUICIDE COLLECTIF DES ESCLAVES NIGÉRIANS IGBO AUX ÉTATS-UNIS

Le 25 octobre 1803, l'un des plus grands suicides de masse d'esclaves a eu lieu lorsque des captifs Nigérians ont été emmenés sur la côte géorgienne aux États-Unis. Les Nigérians Igbo et d'autres captifs oubliés africains arrivèrent à Savannah, en Géorgie, sur le bateau négrier le Wanderer. Ils ont été achetés 100 \$ chacun par les marchands d'esclaves blancs John Couper et Thomas Spalding pour être revendus dans des plantations aux États-Unis. Les esclaves enchaînés étaient entassés sous le pont d'un navire côtier. Pendant le voyage, environ 75 esclaves Igbo se sont révoltés, ont pris le contrôle du navire, noyé leurs ravisseurs blancs et, ce faisant, ont causé l'échouement du navire à Dunbar Creek. La séquence des événements qui se sont produits ensuite reste floue. On sait seulement que les Igbo ont marché à terre, en chantant : « L'eau nous a apporté l'eau nous emportera » conduit par leur grand chef. Puis, sous sa direction, ils ont marché dans les eaux marécageuses de Dunbar Creek, se suicidant en masse. Des vrais guerriers beaucoup de Igbo se sont suicidés plutôt que de rester esclaves dans le Nouveau Monde. Le débarquement d'Igbo a progressivement pris une importance symbolique énorme dans le folklore noir-américain local. La mutinerie et le suicide du peuple Igbo ont été qualifiés par de nombreux habitants de la première marche pour la liberté de l'histoire des États-Unis. La population locale a affirmé que le Landing and les marais environnants de Dunbar Creek où les Igbo se sont suicidés en 1803 étaient hantés par les âmes des esclaves Igbo morts. Les Igbo, ont choisi la mort plutôt que l'esclavage des monstres sanguinaires racistes blancs Américains.

(ISAAC AMADU)

Publié sur Facebook par Dione Assane dans Mythes, traditions, nature, le 11 janvier 2026



UNION AFRICAINE

OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA 51E SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS

Les travaux de la 51e session ordinaire du Comité des représentants permanents (CRP) de l'Union africaine ont débuté lundi à Addis-Abeba, en Éthiopie, en prévision de la tenue de la 48e session ordinaire du Conseil exécutif et du 39e sommet de l'Union africaine, qui se tiendront du 11 au 15 février prochain.

L'ordre du jour de cette session prévoit l'étude des rapports stratégiques et institutionnels, notamment ceux liés au plan d'action de l'année 2025 concernant la question de la justice, ainsi que la feuille de route pour l'année 2026 relative à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement.

Il est également question de procéder à une évaluation des actions des comités sectoriels et techniques relevant du CRP.

Lors de son allocution d'ouverture, le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a mis en exergue l'importance stratégique du prochain sommet, qui réunira les chefs d'État et de gouvernement dans le contexte « délicat » que connaît actuellement le continent.

Il a insisté sur l'importance de la thé-



matique choisie pour le sommet de cette année, qui concerne l'approvisionnement en eau, un « sujet d'actualité », a-t-il noté.

Il s'est félicité, en outre, du fait que l'Afrique accueille, en 2027, la COP32, prévue à Addis-Abeba.

Sur un autre plan, le président de la Commission a assuré que l'UA « poursuit, à travers son Conseil de paix et de sécurité ainsi que ses envoyés spéciaux (...), ses efforts pour régler les crises et améliorer le cadre de la paix et de la sécurité en Afrique ».

Sur le plan économique, il a souligné l'implication concrète des pays membres qui ont contribué, rappelle-t-il, au succès de nombreux grands événements internationaux et continentaux en 2025.

RI

RÉCITATION ET PSALMODIE DU SAINT CORAN

OUVERTURE DE LA 21^E ÉDITION DU CONCOURS INTERNATIONAL DU PRIX D'ALGER

La 21^e édition du concours international du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran s'est ouverte lundi au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Plus de 50 pays participent à cette édition. Des représentants de 20 pays ont été qualifiés lors des éliminatoires qui se sont déroulées par visioconférence, pour participer en présentiel aux épreuves finales du concours.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, du président du Haut Conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaid El Kheir, ainsi que des personnalités culturelles et intellectuelles et des cheikhs de zaouïas. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Youcef Belmehdi, a salué « l'attention particulière » que le président de la République porte au Saint Coran et à ses récitations, ce qui constitue, a-t-il dit, « une

consécration du référent religieux national qui représente une souape de sûreté pour la Nation ». Il a rappelé, dans ce cadre, la décision du président de la République d'augmenter la valeur du Prix de ce concours international.

Le ministre a également souligné l'intérêt particulier que l'Etat algérien accorde aux concours scientifiques, culturels, intellectuels et religieux, notamment le concours du Saint Coran, et ce, afin de promouvoir les valeurs du Coran et les nobles vertus prophétiques empreintes de modération, de rejet de toute forme de violence et d'extrémisme, qui ont guidé nos ancêtres.

Il a indiqué que le lancement de ce concours international intervient cette année avec l'avènement du Nouvel An amazigh et le début de la nouvelle saison agricole, affirmant que l'Algérie demeure unie et indivisible, par son peuple, son histoire, sa religion et son patrimoine civilisationnel.

Pour rappel, la cérémonie de clôture de ce concours se tiendra vendredi prochain à Djamaâ El-Djazaïr, coïncidant avec la nuit d'El Isra'a wal Mir'aj.

RA

CYBERCRIMINALITÉ LE GÉANT ÉNERGÉTIQUE ESPAGNOL ENDESA VICTIME D'UNE CYBERATTAQUE

Le fournisseur d'énergie espagnol Endesa a annoncé lundi avoir été victime d'une cyberattaque ayant compromis la confidentialité de certaines données de ses clients, tout en précisant n'avoir à ce stade aucun élément indiquant une utilisation frauduleuse de ces informations.

L'entreprise a indiqué dans un message adressé à ses clients et publié sur son site internet avoir "constaté un accès non autorisé et illégitime à cer-

taines données personnelles (des) clients, liées à leurs contrats énergétiques".

Selon les premiers éléments de cette enquête, "l'auteur de cette intrusion (...) pourrait avoir exfiltré des données d'identification de base, des coordonnées, des numéros de carte d'identité, ainsi que des données relatives à votre contrat avec Endesa et possiblement vos informations de paiement (IBAN)", a expliqué l'entreprise à ses clients.

Endesa a également dit

avoir "activé" des "protocoles et procédures de sécurité" au moment de la découverte de l'attaque informatique, puis notifié l'Agence espagnole de protection des données (AEPD).

A ce stade, "aucun élément ne permet de conclure à une utilisation frauduleuse des données concernées par l'incident", a toutefois affirmé le fournisseur d'énergie qui revendique plus de 10 millions de clients en Espagne et au Portugal.

RI

SOLIDARITÉ NATIONALE

ORGANISATION D'UNE CÉRÉMONIE À ALGER À L'OCCASION DU NOUVEL AN AMAZIGH

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, dimanche soir à Alger, une cérémonie organisée au profit des personnes âgées et des enfants pensionnaires des établissements relevant du secteur de la Solidarité nationale, et ce, à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh "Yennayer 2976".

A cette occasion, Mme Mouloudji a partagé les festivités du Nouvel An amazigh avec les personnes âgées et les enfants présents, dans

une ambiance familiale conviviale et chaleureuse, en présence de représentants d'organismes nationaux et de parlementaires, ainsi que de représentants des autorités locales et d'acteurs de la société civile.

La cérémonie a été marquée par une atmosphère festive reflétant la richesse du patrimoine culturel amazigh, outre la distribution de cadeaux aux personnes âgées et aux enfants présents, leur procurant une grande joie et satisfaction.

RA

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

SIGNATURE D'UN MÉMORANDUM D'ENTENTE ENTRE SAIDAL ET UN GROUPE SUISSE EN BIOTECHNOLOGIE

Le groupe pharmaceutique public Saidal a signé un mémorandum d'entente avec le groupe suisse "Bioexpress Therapeutics", visant à établir un cadre de coopération dans les domaines de la biotechnologie, de la formation et du développement des compétences, a indiqué lundi un communiqué du groupe.

Le mémorandum a été signé dimanche à Alger par la présidente-directrice générale du groupe Saidal, Mme Nabila Benyzer, le président-directeur général de Bioexpress Therapeutics, M. Gerrit Haagsma, ainsi que le président de son conseil d'administration, M. Luc Alain Savoy, précise la même source.

Cet accord s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération internationale dans les secteurs pharmaceutique et biotechnologique, avec pour objectif prin-

cipal le développement des compétences nationales et la promotion d'un transfert technologique progressif.

Selon le communiqué, cette collaboration vise à créer les conditions nécessaires à la production locale de produits biotechnologiques, contribuant ainsi au renforcement des capacités nationales et à la consolidation de la souveraineté sanitaire.

A travers ce partenariat, le groupe Sai-

dal réaffirme son engagement en faveur de l'innovation, du développement du savoir-faire national et de l'intégration des technologies de pointe, tout en consolidant ses relations avec des partenaires internationaux de référence, conclut le communiqué.

RA